

**PSB INDUSTRIES**  
**Emballage**  
**et chimie**  
**de spécialités**  
**Rapport financier 2011**





# PSB INDUSTRIES

## Rapport financier 2011 **Sommaire**

**Organisation du groupe**

Page 2

**Carnet de l'actionnaire**

Page 4

**Rapport de gestion**

Page 6

**Comptes consolidés**

Page 20

**Annexe aux comptes consolidés**

Page 26

**Comptes sociaux**

Page 70

**Annexe aux comptes sociaux**

Page 73

**Gouvernance**

Page 84

**Projet de texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 mai 2012**

Page 92

**Organes de contrôle et attestation**

Page 94

**Sommaire d'accès rapide**

Page 96

# Chapitre 1

## Organisation du groupe

### 1. Composition de la Direction Générale

	Age	Nationalité	Date d'entrée en fonction
<b>Jean-Baptiste Bosson</b> Président Directeur Général	69 ans	française	1991
<b>Alain Wirth</b> Directeur Général Délégué	68 ans	française	1993
<b>Didier Mangin</b> Directeur Financier	52 ans	française	1991

### 2. Activités du groupe

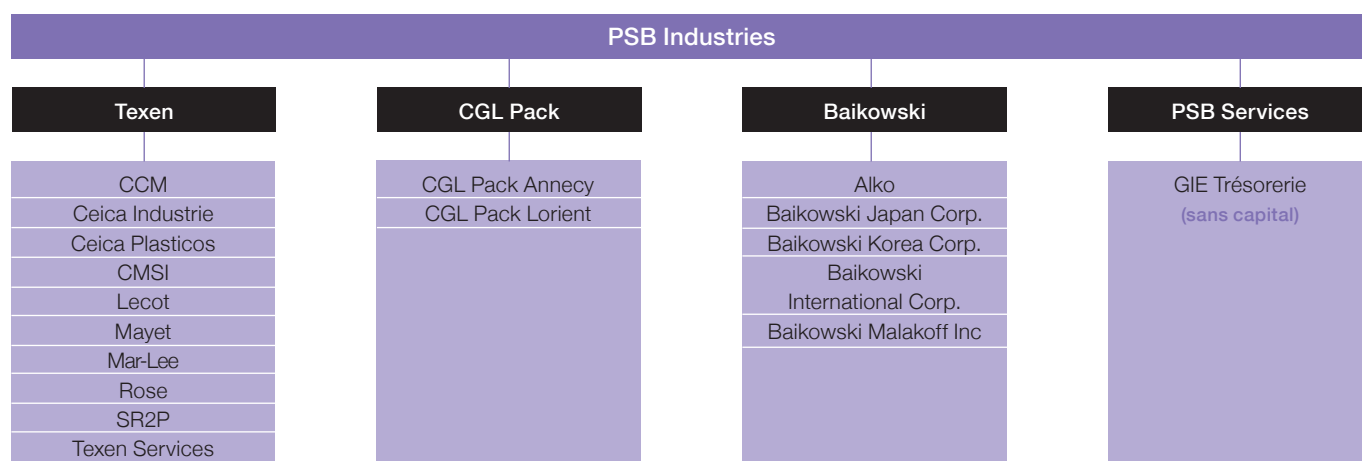
Le groupe est organisé, pour les besoins du management, en secteurs d'activité déterminés en fonction de la nature des produits et services rendus, et compte les trois secteurs opérationnels suivants :

- l'activité emballage cosmétique parfumerie (Texen) spécialisée dans l'injection plastique et le parachèvement,
- l'activité emballage sur mesure (CGL Pack) spécialisée dans la conception et la fabrication d'emballages thermoformés sur mesure pour des produits de grande consommation,
- l'activité chimie de spécialités (Baikowski) spécialisée dans la production de poudres et de formulations liquides à base d'alumine ultra-pure.

Aucun de ces secteurs opérationnels, considérés comme devant être présentés, ne résulte de regroupement de secteurs opérationnels.

### 3. Organigramme simplifié du groupe

Les pourcentages d'intérêts sont mentionnés dans la note 3 en page 38.



## 4. Communication

### 4.1. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les informations financières et un certain nombre d'informations sur l'organisation et les activités sont disponibles sur le site internet du groupe [www.psbindust.com](http://www.psbindust.com).

Elles peuvent également être obtenues par :

téléphone : 33.(0)4.50.09.00.02,  
e-mail à [finance@psbindus.com](mailto:finance@psbindus.com),  
courrier à l'adresse de PSB Industries (BP 22 - 74001 Annecy Cedex).

### 4.2. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Les informations ci-dessous ont été mises en ligne sur le site «[www.lesechos-comfi.fr](http://www.lesechos-comfi.fr)» et sur le site de la société «[www.psbindust.com](http://www.psbindust.com)».

	<b>date</b>
Information relative au nombre total de droits de vote composant le capital de la société à fin décembre 2010	10 janvier 2011
Chiffre d'affaires année 2010*	11 janvier 2011
Résultats année 2010	15 mars 2011
Rapport financier annuel 2010	16 mars 2011
Gouvernement d'entreprise 2010	18 mars 2011
Contrôle interne 2010	18 mars 2011
Honoraires des commissaires aux comptes 2010	18 mars 2011
Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2011*	11 avril 2011
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale	28 avril 2011
Information financière trimestrielle au 31/03/2011	10 mai 2011
Descriptif du programme de rachat d'actions	31 mai 2011
Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> semestre 2011*	12 juillet 2011
Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2011*	22 août 2011
Rapport financier semestriel 2011	24 août 2011
Chiffre d'affaires des 9 premiers mois 2011*	11 octobre 2011
Information financière trimestrielle au 30/09/2011	15 novembre 2011

\* Ces informations ont également été publiées dans le journal «Les Echos».

# Chapitre 2

## Carnet de l'actionnaire

### 1. Répartition de l'actionnariat

Selon les dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-11 et L.233-12 dudit code, nous vous précisons que les principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires sont les suivants :

Auto-détention **1,5 %**

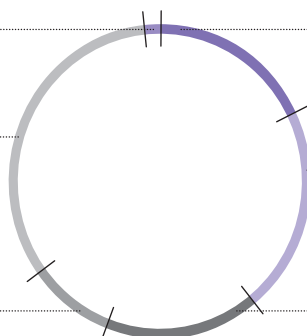
Institutionnels et public **33,3 %**  
(en % des droits de vote **26,2 %**)  
*dont Stock Picking 7,3 %*  
(en % des droits de vote **8,6 %**)

Provençadis **9,1 %**  
(en % des droits de vote **11,1 %**)

Famille Cachat **18,0 %**  
(en % des droits de vote **22,1 %**)

Famille Entremont **21,2 %**  
(en % des droits de vote **17,5 %**)

Famille Wirth **16,9 %**  
(en % des droits de vote **22,1 %**)



(en % des droits de vote) : les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les familles Cachat, Entremont et Wirth agissent de concert.

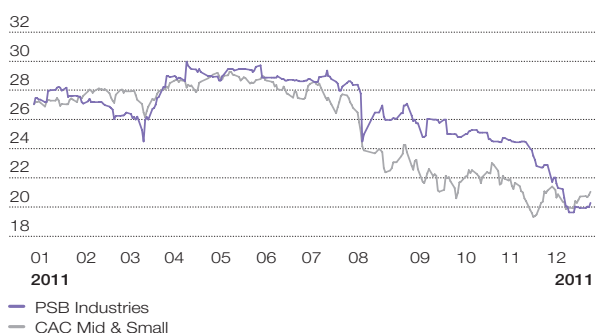
### 2. Renseignements valeur

Capital	7 350 000
Date d'introduction premier marché	1955
Code ISIN	FR0000060329
Classification ICB	2000 (Industries)
Coté NYSE Euronext à Paris	Compartiment C
Code Reuters	PSBP.PA
Code Bloomberg	PSB FP

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, PSB Industries a confié à Oddo Corporate Finance la mise en oeuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005.

### 3. Renseignements boursiers

#### 3.1. EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE PSB INDUSTRIES EN 2011



L'année 2011 a vu les bourses mondiales chuter en moyenne de 7,6 %.

La Bourse de Paris (CAC 40), après avoir légèrement progressé au 1<sup>er</sup> semestre a chuté pour finir avec un recul de 17 % en fin d'année. Contrairement à l'année précédente, les valeurs moyennes ont connu une performance inférieure à celle du CAC 40 en 2011.

L'action PSB a suivi une courbe parallèle partant de 27,05 € au 03/01/2011 pour atteindre 30 € au mois de mai, avant de se replier à 20,26 € au 31/12/2011 dans des volumes de 360 451 titres échangés sur l'année.

### 3.2. EVOLUTION DU COURS DE BOURSE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES

	2011	2010	2009
Nombre d'actions	3 675 000	3 675 000	3 675 000
Nombre de titres échangés	360 451	482 399	329 878
Capitaux échangés (en K€)	9 867	11 052	5 143
Cours le plus haut (en €)	30,47	27,50	18,84
Cours le plus bas (en €)	19,30	16,10	10,80
Dernier cours de l'année (en €)	20,26	27,01	16,20
Capitalisation boursière en fin d'exercice (en millions d'euros)	74	99	59
Moyenne des capitaux échangés par séance (milliers d'euros)	38	43	20

#### Données par action

Ces données sont calculées en tenant compte du nombre moyen d'actions propres détenues par la société.

	2011	2010	2009
Capitaux propres	23,60	22,07	19,50
Résultat net	3,15	2,93	1,26
Dividende	1,55*	1,45	1,00

\* Ce montant sera proposé à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 mai 2012.

Le conseil d'administration en date du 20 décembre 2011, conformément aux articles L232-12 alinéa 2 du code de commerce et R232-17 dudit code, a décidé de répartir un acompte sur dividende d'un montant de 0,70 € au titre des 3 675 000 actions qui composent le capital social, soit un dividende de 2 572 500 € (sous réserve des actions détenues par la société), à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cet acompte a été mis en paiement au siège social à compter du 30 janvier 2012.

L'acompte sur dividende versé en janvier 2010 était de 0,65 € par action.

### 3.3. AUTRES INFORMATIONS

PSB Industries participe chaque année à la journée valeur moyenne organisée par Oddo Midcap et présente des comptes annuels et semestriels à la communauté financière lyonnaise et parisienne.

Le service de gestion des titres inscrits au nominatif est assuré par la Société Générale.  
(32, rue du Champ de Tir, BP 81236 - 44312 Nantes Cedex 3).

L'assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu au siège social de PSB Industries le 25 mai 2012.

# Chapitre 3

## Rapport de gestion

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, suivant l'article 44 de nos statuts et en application de la loi, pour vous présenter notamment les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les rapports des commissaires aux comptes, le rappel des principes comptables et règles de consolidation, ainsi que les annexes ci-après, vous donneront, nous l'espérons, tous les renseignements qui vous seront utiles pour juger de la situation de l'entreprise.

### 1. Analyse des résultats consolidés du groupe

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2011 s'élève à 245,0 millions d'euros, en progression de 7,2 % (8,1 % à taux de change constants).

Avec un résultat opérationnel de 22,3 millions d'euros, la rentabilité opérationnelle atteint 9,1 %.

Le coût de l'endettement financier net est de 2,9 millions d'euros et représente 12,9 % du résultat opérationnel.

Le résultat net part du groupe de PSB Industries s'élève à 11,4 millions d'euros, soit 4,7 % du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement atteint 27,5 millions d'euros soit 11,2 % du chiffre d'affaires.

Les investissements industriels nets sont de 18,9 millions d'euros et représentent 7,7 % du chiffre d'affaires.

L'endettement net est de 82,5 millions d'euros et représente 96 % des fonds propres (90 % en 2010) et 3,0 années de marge brute d'autofinancement.

#### EMBALLAGE COSMÉTIQUE PARFUMERIE (TEXEN)

a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 149,9 millions d'euros, en progression de 3,3 % (4,3 % à taux de change constants), après une croissance de 31,8 % en 2010.

Le résultat opérationnel atteint 12,9 millions d'euros et représente 8,6 % du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement atteint 15,5 millions d'euros, et les investissements industriels nets sont de 10,0 millions d'euros.

#### EMBALLAGE SUR MESURE (CGL PACK)

a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 50,6 millions d'euros, en progression de 14,1 %.

Le résultat opérationnel atteint 4,1 millions d'euros, soit 8,1 % des ventes.

La marge brute d'autofinancement est de 4,9 millions d'euros et les investissements sont de 3,1 millions d'euros.

#### CHIMIE DE SPÉCIALITÉS (BAIKOWSKI)

a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 44,8 millions d'euros en hausse de 14,0 % (15,5 % à taux de change constants).

Le résultat opérationnel s'établit à 6,1 millions d'euros et représente 13,5 % du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement est de 8,2 millions d'euros, et les investissements se sont élevés à 5,6 millions d'euros

### 2. Analyse des comptes sociaux

Le conseil d'administration, après avoir constaté que le bénéfice distribuable de l'exercice s'élevait à 4 219 837,22 €, propose à l'assemblée générale qu'un montant de 1 476 412,78 € soit prélevé sur les autres réserves et qu'une somme de 5 696 250 € soit distribuée à titre de dividende aux actionnaires.

Bénéfice net comptable 2011	4 160 783,22 €
Compte report à nouveau 2011	59 054,00 €
<b>Total bénéfice distribuable</b>	<b>4 219 837,22 €</b>
Montant prélevé sur les autres réserves	1 476 412,78 €
<b>Total dividende proposé</b>	<b>5 696 250,00 €</b>



Etant précisé que sur ce dividende de 1,55 par action, il a déjà été payé 0,70 € à compter du 30 janvier 2012, sous forme d'un acompte (soit 2 572 500 € sous réserve du dividende non versé aux actions détenues en propre) conformément à la décision du conseil d'administration du 20 décembre 2011 ; seul le solde soit 0,85 € par action reste dû (soit au total 3 123 750 €, sous réserve du dividende non versé aux actions détenues en propre), lequel sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Par ailleurs, il est précisé que les dividendes revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France donnent lieu à une retenue à la source de 13,50 % au titre des prélèvements sociaux et sont soumis à l'impôt sur le revenu après réfaction de 40 %, sauf pour son bénéficiaire à exercer auprès de son établissement payeur, et avant perception du dividende, l'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire (de l'impôt sur le revenu) au taux de 21 %.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

Exercice	Dividende par action	Revenus éligibles ou non à l'abattement
31/12/2010	1,45	réfaction de 40 % lorsque celle-ci était applicable
31/12/2009	1,00	réfaction de 40 % lorsque celle-ci était applicable
31/12/2008	1,15	réfaction de 40 % lorsque celle-ci était applicable

### 3. Faits marquants postérieurs à la clôture

Aucun événement n'a eu lieu après le 31 décembre 2011.

### 4. Perspectives pour l'année 2012

Compte tenu de l'effet de base lié aux fortes progressions réalisées au cours du premier semestre 2011, la progression des ventes devrait être concentrée sur le second semestre 2012 et être de l'ordre de 5 % en rythme annuel. Les ventes dans le métier de la chimie devraient progresser plus rapidement.

La rentabilité devrait être proche de celle de 2011.

### 5. Gouvernement d'entreprise

#### 5.1. APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES AU SEIN DU CONSEIL

La loi du 27 janvier 2011 (Loi 2011-103 art. 5, II-a.1) prévoit que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 % à l'issue de la première assemblée générale de 2014.

Au 31 décembre 2011, cette proportion était de 10 % (1 administrateur femme et 9 administrateurs hommes).

# Chapitre 3

## Rapport de gestion

### 5.2. COMPOSITION, MANDATS ET FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Jean-Baptiste Bosson</b> Président du conseil d'administration	69 ans	française	1991	2015 (statuant sur les comptes de 2014)
<b>Autres mandats et fonctions en cours</b>	<b>Noms des sociétés françaises</b>			
directeur général représentant permanent de PSB Industries au conseil d'administration administrateur	PSB Industries Baikowski et de Texen CGL Pack Service, Lyon Pôle Bourse, Lyon place financière et tertiaire			
gérant représentant permanent de PSB Services en tant qu'administrateur président vice-président du conseil de surveillance membre du conseil de surveillance	PSB Services, Kidder Minster PSB Trésorerie Lyon Pôle Bourse Siparex Croissance Sigefi Nord Gestion , Siparex Développement			
	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Majest, représenté par Jean-Claude Cachat</b> Administrateur	75 ans	française	1978	2017 (statuant sur les comptes de 2016)
<b>Autres mandats et fonctions en cours</b>	<b>Noms des sociétés françaises</b>			
président du conseil d'administration membre du conseil de surveillance gérant	association Odes Sivalbp société de participation au développement de l'économie savoyarde (SPADES), Jeanchrigest, Juligest, Emmagest, Jemagest, Majest			
<b>Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années</b>				
administrateur président du conseil de surveillance	Banque Laydernier, TV8 Mont-Blanc Sivalbp			
	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Julien Cachat</b> Administrateur	41 ans	française	2010	2016 (statuant sur les comptes de 2015)
<b>Autres mandats et fonctions en cours</b>	<b>Noms des sociétés françaises</b>			
directeur général adjoint administrateur	Majest Baikowski, CGL Pack Service, Texen			
<b>Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années</b>				
directeur responsable de site membre du conseil de surveillance	CGL Pack Annecy Lecot Sivalbp			

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>François-Xavier Entremont</b> Administrateur	40 ans	française	2010	2016 (statuant sur les comptes de 2015)

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés françaises
président directeur général	Société Anonyme Gestion Immobilière et de Réalisation commerciale (Sagir)
cogérant administrateur	MB Investissement Baikowski, CGL Pack Service, Texen

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années	
représentant permanent en tant qu'administrateur	MB Investissement

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Jacques Entremont</b> Administrateur	72 ans	française	1984	2014 (statuant sur les comptes de 2013)

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés françaises
administrateur	Société Anonyme Gestion Immobilière et de Réalisation commerciale (Sagir)
membre du conseil de surveillance	Comptoir Savoyard de Distribution (CSD)

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années	
membre du conseil de surveillance	Banque de Vizille

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Sabine Entremont</b> Représentante permanente de MB Investissement, administrateur	45 ans	française	2010	2016 (statuant sur les comptes de 2015)

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés françaises
administrateur	Société Anonyme Gestion Immobilière et de Réalisation commerciale (Sagir)
cogérante gérante	MB Investissement Epures, Deux pieds Deux pouces

# Chapitre 3

## Rapport de gestion

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Stéphane Rosnoblet</b> Administrateur	43 ans	française	2010	2016 (statuant sur les comptes de 2015)

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés françaises
vice-président du conseil de surveillance	Comptoir Savoyard de Distribution (CSD)
président du directoire	Provencia Novel, Proxima
président	Provencia Novel, Proxima, Rochette Distribution, Stefano
directeur général	société d'exploitation Provencia, CDIS, Mitaz Distribution
représentant permanent de Provencia Novel au conseil de direction	société d'exploitation Provencia
représentant permanent de société d'exploitation Provencia au conseil d'administration	CDIS
représentant de société d'exploitation Provencia, présidente	Duparc et Geslin, Procared
représentant de Provendis SA, présidente	Genevois distribution, Ets Borthelon frères
représentant de Provencia Novel, présidente	SAS Bernard
représentant de Provendis SA, directeur général	Alpadistri, Douvaine Distri, Val 4
gérant	SNC Provendis Services, SC Latour
administrateur	Baikowski, CGL Pack Service, Texen

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés étrangères
membre du directoire	Provendis

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années	Noms des sociétés françaises
président	Bernard, Duparc et Geslin, Proxima, Val 4
directeur général	Provendis, Provencia Novel, Val 4, Procared
administrateur	Faraglia
représentant permanent de Provendis	Mitaz Distribution

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Alain Wirth</b> Administrateur	68 ans	française	1984	2014 (statuant sur les comptes de 2013)

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés françaises
directeur général délégué	PSB Industries
administrateur	Baikowski, Texen, CGL Pack Service
gérant	Wapi, Wara, Finawi, Raf, HPF, La Rapière et du Palais

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années	Noms des sociétés étrangères
président	CGL Pack Annecy, CGL Pack Service, CGL Pack Lorient, Relais Industries
représentant légal de CGL Pack Service, présidente	CGL Pack Chalon (dissoute en juin 2007).

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Roger Rosnoblet</b> Représentant permanent de Provendis, administrateur	71 ans	française	2010	2014 (statuant sur les comptes de 2013)

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés françaises
président du conseil de surveillance	Comptoir Savoyard de Distribution (CSD), Provencia Novel, Proxima
directeur général représentant de Provendis, membre et présidente du conseil de direction	société d'exploitation Provencia société d'exploitation Provencia,

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés étrangères
président du conseil de surveillance	Provendis

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années	Noms des sociétés françaises
président	Faraglia, Mitaz distribution, Genevois Distribution, Thônes distribution, de Chamtour, de la société d'exploitation Provencia, de Provencia novel
président suppléant	Stefano
directeur général	Faraglia, Mitaz distribution, Proxima, Provencia Novel, Alpadistri, Bernard, Douvaine distribution, Duparc et Geslin, de Val 4
administrateur	Banque Populaire des Alpes
gérant	Anthy, du Buis, de la Brunette, la Crusaz, Hélémanique, Latour, Margencel, des Mouettes, des Chauvets, du Puy Saint Martin, les Roses, les Salines, Sodevim, de la Vénétie, le Vorgeray, et de C.Pro
représentant permanent de Provendis	Provencia Novel
représentant de Provendis, présidente des sociétés	Proved, Val 4, Procared

	Age	Nationalité	Date de nomination	Date d'échéance du mandat
<b>Raphaël Wirth</b> Administrateur	45 ans	française	2010	2016 (statuant sur les comptes de 2015)

Autres mandats et fonctions en cours	Noms des sociétés françaises
auto-entrepreneur	Raphaël Wirth

# Chapitre 3

## Rapport de gestion

### 5.3. MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS

en euros	2011	2010
Jean-Baptiste Bosson	16 000	16 000
Jean-Claude Cachat	16 000	16 000
Julien Cachat	16 000	16 000
François-Xavier Entremont	16 000	16 000
Jacques Entremont	16 000	16 000
MB Investissement	-	-
Stéphane Rosnoble	16 000	16 000
Roger Rosnoble	16 000	16 000
Alain Wirth	16 000	16 000
Raphaël Wirth	16 000	16 000

### 5.3. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE (EN EUROS)

Pour Jean-Baptiste Bosson	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	309 758	295 045
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
<b>Total</b>	<b>309 758</b>	<b>295 045</b>

Les montants dus (rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quelle que soit la date de versement) et versés (intégralité des rémunérations versées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice) sont identiques.

Pour Jean-Baptiste Bosson	2011	2010
Rémunération fixe	282 981	275 869
Rémunération variable	NA	NA
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	16 000	16 000
Avantages en nature*	10 777	3 176
<b>Total</b>	<b>309 758</b>	<b>295 045</b>

\* les avantages en nature concernent la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Pour Alain Wirth	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	82 179	90 840
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NA	NA
<b>Total</b>	<b>82 179</b>	<b>90 840</b>

Les montants dus (rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quelle que soit la date de versement) et versés (intégralité des rémunérations versées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice) sont identiques.

Pour Alain Wirth	2011	2010
Rémunération fixe	63 840	62 240
Rémunération variable	NA	NA
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	16 000	16 000
Avantages en nature*	2 339	12 600
<b>Total</b>	<b>82 179</b>	<b>90 840</b>

\* les avantages en nature concernent la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

## 6. Informations sur le capital

### 6.1. RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT

La répartition de l'actionnariat est donnée en page 4 du rapport financier.

### 6.2. OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS PAR LES DIRIGEANTS

Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire
<b>Pour Jean-Baptiste Bosson</b>			
27 septembre 2011	cession	1 000	26,00 €
<b>Pour Jean-Claude Cachat</b>			
4 janvier 2011	acquisition	3 114	27,49 €
<b>Pour Alain Wirth</b>			
9 décembre 2011	acquisition	400	25,08 €
19 décembre 2011	acquisition	1 000	20,04 €

### 6.3. ELÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L 225-100-3, nous vous apportons les précisions suivantes :

La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues dans le capital de PSB Industries sont décrites dans la partie «répartition de l'actionnariat ».

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double. Il n'existe pas de pactes d'actionnaires, les familles Cachat, Entremont, Wirth étant réputées agir de concert.

Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires.

La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration en cas de révocation.

Les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration ne font l'objet d'aucune particularité par rapport aux textes légaux.

# Chapitre 3

## Rapport de gestion

### 6.4. AUTRES INFORMATIONS

#### 6.4.1. Utilisation de l'autorisation de rachat de titres au l'exercice 2011

Suivant autorisation de notre assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 (5ème résolution), nous vous informons que nous détenons, au 31 décembre 54 449 titres de notre société de 2 € de valeur nominale unitaire valorisés au prix unitaire moyen de 26,26 € en valeur brute et de 20,73 € en valeur nette après provision pour dépréciation.

Au cours de l'exercice, la société a acheté 48 819 actions au prix moyen de 26,39 € et vendu 36 825 actions au prix moyen de 21,48 €.

#### 6.4.2. Réalisation des opérations d'achats d'actions

En application de l'article L. 225-209 alinéa 2 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de notre société.

Nous mentionnerons en outre l'intégralité des informations devant figurer dans le descriptif du programme de rachat de titres de capital et visées à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF tel que modifié le 30 décembre 2005.

Ainsi, nous dresserons tout d'abord le bilan de l'exercice 2011 à travers les deux précédents programmes de rachats d'actions autorisés par les assemblées générales du 25 mai 2010 et du 26 mai 2011 et vous présenterons ensuite les principales caractéristiques du nouveau programme de rachat d'actions que nous soumettrons à votre approbation lors de l'assemblée générale du 25 mai 2012.

#### - Bilan du programme précédent

##### a. Programme autorisé par l'assemblée générale du 25 mai 2010

L'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2010 de PSB Industries avait autorisé le conseil d'administration, pendant une durée de 18 mois à compter de ladite assemblée, soit jusqu'au 27 novembre 2011, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.

*Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 26 mai 2010 (jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat) au 26 mai 2011*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe ou indirecte au 26 mai 2011	1,12 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre d'actions en portefeuille au 26 mai 2011	41 273
Valeur comptable du portefeuille au 26 mai 2011	1 064 674 €
Valeur de marché du portefeuille calculé sur la base du cours de clôture au 26 mai 2011 de 29,40 €	1 213 426 €

	Flux bruts cumulés*		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			options d'achat achetées	achats à terme	options d'achat vendues	ventes à terme
Nombre de titres	42 380	46 630	NA	NA	NA	NA
Echéance maximale moyenne	NA	NA	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction	25,72	26,00	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	NA	NA	-	-	-	-
Montants (euros)	1 089 889	1 212 177	-	-	-	-

\* La période concernée débute le jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat (26 mai 2010) et se termine le 26 mai 2011.



b. Programme autorisé par l'assemblée générale du 26 mai 2011

*Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 27 mai 2011  
(jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat) au 10 février 2012*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe ou indirecte au 10 février 2012	1,29 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre d'actions en portefeuille au 10 février 2012	47 543
Valeur comptable du portefeuille au 10 février 2012	1 026 770 €
Valeur de marché du portefeuille calculé sur la base du cours de clôture au 10 février 2012 de 23,80 €	1 131 523 €

	Flux bruts cumulés*		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			options d'achat achetées	achats à terme	options d'achat vendues	ventes à terme
Nombre de titres	36 143	29 873	NA	NA	NA	NA
Echéance maximale moyenne	NA	NA	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction	24,93	24,05	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	NA	NA	-	-	-	-
Montants (euros)	901 054	718 338	-	-	-	-

\* La période concernée débute le jour suivant la date de mise en œuvre du précédent programme de rachat (27 mai 2011) et se termine le 10 février 2012.

Au 10 février 2012, PSB Industries détient 47 543 de ses propres actions. La totalité de ces actions sont gérées par un prestataire de service d'investissement (Oddo Corporate Finance) dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la chartre de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF.

**- Principales caractéristiques du nouveau programme de rachat d'actions soumis à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 mai 2012**

a. Objectif du programme de rachat

La société PSB Industries entend utiliser le programme de rachat d'actions avec pour objectif par ordre de priorité décroissant :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

b. Part maximale du capital – Nombre maximal des titres – Montant maximal autorisé pour le rachat des titres que la société se propose d'acquérir

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10 % du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans les limites suivantes : le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 50 € par action, et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 10 € par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 18 375 000 €.

# Chapitre 3

## Rapport de gestion

c. Caractéristique des actions que la société se propose d'acquérir

Les actions ordinaires de la société sont cotées à NyseEuronext à Paris – Code ISIN FR0000060329.

d. Modalité du rachat des actions que la société se propose d'acquérir

Les actions pourront être rachetées par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité.

e. Durée du programme

L'autorisation de rachat de ses propres actions par la société est valable jusqu'au 25 novembre 2013 inclus.

## 7. Informations sur les aspects sociaux de l'activité du groupe

Les principales données sociales (n'incluant pas les sociétés mises en équivalence) pour les exercices 2011 et 2010 sont :

En euros	2011	2010
Effectif total en fin de période	1 445	1 469
dont à temps partiel	56	71
Masse salariale hors charges (milliers d'euros)	38 193	36 547
Effectif intérimaire	182	167
Dépenses d'intérim (milliers d'euros)	7 480	6 426
Nombre de recrutements en CDI	272*	338*
Nombre de recrutements en CDD	73	61
Nombre de départs (hors licenciements)	281**	240**
Nombre de licenciements	197***	78***
Nombre de jours d'absence	17 840	18 338
Nombre d'accidents du travail	78	99
Nombre d'heures de formation	10 025	9 052
Dépenses formation (milliers d'euros)	427	334
Nombre de personnes handicapées	38	31
Utilisation d'un centre d'aide au travail (CAT)	oui	oui
Existence de contrats d'intéressement	oui	oui

\* dont pour l'emballage cosmétique parfumerie (Mexique) : 170 en 2011 et 264 en 2010

\*\* dont pour l'emballage cosmétique parfumerie (Mexique) : 200 en 2011 et 158 en 2010

\*\*\* pour l'emballage cosmétique parfumerie (Mexique) : 180 en 2011 et 57 en 2010

### CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES PAYS DITS « SENSIBLES »

PSB Industries opère au Mexique depuis 1996, où le niveau de qualité et les conditions de travail sont très proches de celles existant dans nos usines françaises, et répondent pleinement aux exigences de nos principaux clients.

## 8. Rapport environnemental

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des données sociales et environnementales de notre activité.

PSB Industries est très soucieuse du respect de son environnement.

La consommation d'énergie a été de 147 GWh de gaz (107 GWh en 2010) et de 85 GWh d'électricité (81 GWh en 2010). PSB Industries n'a pas recours à l'énergie solaire ou aux autres énergies renouvelables.

La consommation d'eau est de 245 848 m<sup>3</sup> (196 853 m<sup>3</sup> en 2010). Les eaux usées industrielles ne sont pas dans leur majorité prises en charge par des stations d'épuration municipales. Avant de rejoindre le milieu naturel, ces eaux subissent un traitement physico-chimique destiné à les assainir.

Depuis plusieurs années, PSB Industries a adopté une politique de tri sélectif des déchets. Ils sont majoritairement recyclés soit en interne, soit en externe. Les déchets non recyclables sont évacués et détruits par des centres agréés.

Baikowski (chimie de spécialités) a mis en place une politique permettant de satisfaire aux contraintes environnementales les plus exigeantes.

Les effluents gazeux, liquides et solides sont traités et les produits résultants sont valorisés.

Par ailleurs, Baikowski a reçu le label "Green Partner" de la société Sony Corp., répondant ainsi aux fortes exigences de son client en terme d'utilisation de substances respectant les normes environnementales dans le processus de fabrication des produits.

L'ensemble des sites de CGL Pack (emballage sur mesure) sont certifiés ISO 14 000, ainsi que CMSI (emballage cosmétique parfumerie).

## 9. Risques du groupe

La mise en place d'un système de gestion des risques est détaillée dans le rapport du Président page 85.

### 9.1 RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

La gestion des risques de taux d'intérêts et de change liés à l'activité est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers classiques tels que cap, collar, option, achat ou vente à terme de devises. PSB Industries n'utilise pas de produits désactivants, et les opérations sont conclues avec des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité. La politique de gestion des risques répond à des objectifs de sécurité, de liquidité et de rentabilité. Il n'y a pas d'opération de spéculation, et les positions prises ne sont pas susceptibles de dégager des risques significatifs.

Les ventes nettes des achats réalisés par les sociétés françaises en devises étrangères se sont élevées en 2011 à 4,4 millions d'USD et à 1,2 milliards de JPY. Ces ventes sont réalisées par le pôle chimie de spécialités, qui se couvre en utilisant des options, des couvertures à terme, ou en minorant ce montant via des achats dans la même devise.

La dette consolidée de PSB Industries est composée pour partie de taux variables majoritairement indexés sur l'Euribor 3 mois et pour partie de taux fixes (note 17). Les objectifs de répartition taux variables/taux fixes sont déterminés en fonction de l'évolution de l'endettement (remboursement et nouvel emprunt), et de l'évolution attendue des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux d'intérêt est centralisée.

### 9.2 RISQUES ACTIONS

Le portefeuille actions de PSB Industries se limite aux filiales et participations consolidées (note 17), et ne présente donc pas de caractère spéculatif.

### 9.3 RISQUES PAYS

Bien que PSB Industries réalise 60 % de son activité à l'export, le risque pays est très limité car les ventes concernent essentiellement des pays industrialisés.

Les ventes dans des pays à forte inflation sont marginales et ne concernent que des clients bénéficiant d'une surface financière irréprochable.

### 9.4 RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

De par la nature de ses activités, l'exposition de PSB Industries aux risques environnementaux est mineure, et le groupe n'a pas connu à ce jour d'incidents majeurs de pollution.

# Chapitre 3

## Rapport de gestion

En fonction des quantités transformées ou consommées, ou des produits utilisés, les sites de PSB Industries sont soumis soit à déclaration soit à autorisation de la Direction Régionale de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), ou d'autres organismes dans le cadre de filiale étrangère.

Un audit environnemental est réalisé régulièrement par des sociétés externes, le dernier audit a été réalisé en 2011 par la société Antéa.

En l'absence de risques identifiés, aucune provision pour risque environnemental n'a été constituée dans les comptes de PSB Industries.

### 10. Recherche et développement

PSB Industries consacre les moyens nécessaires pour développer son expertise et pour lui permettre de trouver des réponses appropriées aux besoins de ses clients qui ont des exigences de qualité très élevées, et sont à la pointe du progrès en terme d'innovation.

Sur l'exercice 2011, les frais de recherche et développement ont atteint 3,5 millions d'euros (3,3 millions d'euros en 2010) et n'incluent pas la coopération sous forme de co-développement avec nos clients.

Quelques exemples traduisent le caractère novateur de PSB Industries :

#### EN EMBALLAGE COSMÉTIQUE PARFUMERIE (TEXEN) :

Afin de répondre aux attentes de ses clients majeurs, le groupe Texen s'est doté cette année d'une cellule innovation sous la conduite d'un responsable basé chez CMSI. Nos clients bénéficient ainsi d'un interlocuteur unique pour conduire l'ensemble des projets concernés, quelle que soit la nature des projets innovants et quel que soit le site Texen amené à industrialiser le moment venu. Cette cellule innovation s'appuie sur les équipes techniques opérationnelles de nos différents sites.

Elle travaille tout aussi bien sur des projets innovants de processus de transformation que de conception de produits.

Texen est plutôt à l'origine des projets innovants de processus de transformation alors que les clients sont plutôt à l'origine des projets innovants de conception de produits. Au-delà du périmètre des clients, des propres entités et des fournisseurs, cette cellule a également été amenée à impliquer les deux autres entités CGL Pack et Baikowski du groupe PSB Industries, de façon à bénéficier dans ce domaine de la synergie des expertises complémentaires. Au total une quinzaine de projets innovants confidentiels sont en cours de développement à l'heure actuelle dans l'ensemble Texen. Un brevet, lié à un procédé de transformation innovant, a été déposé. Enfin, CMSI a obtenu le renouvellement de l'agrément au titre du Crédit Impôt Recherche visant à reconnaître le site comme organisme R&D.

Les principaux travaux de recherche et développement conduits et concrétisés dernièrement sont synthétisés ci-après.

Chez CMSI ces travaux ont concerné l'encrage de son savoir-faire dans l'injection, le surmoulage et le sous-moulage multi-matériaux, la stabilisation post transformation, l'invisibilité des plans de joint. CMSI a par ailleurs concrétisé quelques belles automatisations de produits complexes tels que boîtiers de maquillage Chanel, capots Essence de Balenciaga, etc.

Chez Mayet les travaux dans ce domaine ont concerné des conceptions innovantes d'applicateurs de mascaras et de lip gloss. Chez Ceica Industrie, pour le marché grand public des boîtiers de maquillage, les travaux ont porté sur la substitution des opérations de métallisation par des opérations de marquage à chaud double surface or/or.

Chez Rose, l'essentiel des travaux s'est concentré, d'une part, sur le choix de matériaux et de technologies de décor par marquage à chaud pour optimiser la tenue au jus, et d'autre part, sur le développement d'une nouvelle gamme de capsules standards en matériau recyclable. CCM s'est concentré sur un nouveau procédé de métallisation pour des pièces « grand format » permettant l'obtention d'effets esthétiques novateurs. Par ailleurs, de façon à garantir le décor par marquage à chaud à haute cadence, un travail sur l'optimisation des vernis de finition a été réalisé. Chez MarLee, pour un de ses clients du secteur packaging grand public, un moule à étage à haute cadence a été développé et a été intégré à une industrialisation robotisée des opérations connexes de fermeture, conditionnement et palettisation. Enfin, chez SR2P, pour ses clients du secteur automobile, les travaux de recherche ont porté sur la « plastronique » qui consiste à intégrer des pistes conductrices par surmoulage, sur l'utilisation de polymères chargés fibres de verre et sur la technologie de fusion laser pour optimiser le refroidissement des moules.

#### EN EMBALLAGE SUR MESURE (CGL PACK) :

L'année 2011 concrétise l'engagement progressif de CGL Pack sur les 3 axes de travail du développement durable :

Sur le plan environnemental, CGL Pack a réalisé un bilan carbone globale pour l'entreprise (Annecy et Lorient), sensibilisé l'ensemble du personnel à ce sujet, poursuivi la démarche d'éco conception basée sur la méthode ecobilan3x3® (environ 50 études clients en 2011), développé l'offre de barquettes en rPET mono (PET recyclé issue du circuit de revalorisation des bouteilles d'eau minérale) en remplacement des matériaux multicouches et fait monter en puissance la 3<sup>ème</sup> ligne d'extrusion capable d'intégrer des flakes rPET.

Sur le plan humain, il y a eu la poursuite du management collaboratif, des efforts importants sur la communication interne et l'information de tous, la poursuite des actions concernant la sécurité et la prévention. Un plan d'action sur la transmission des savoir faire internes a été mis en place ainsi qu'une formalisation de règles de relations commerciales saines et équilibrées avec les clients et les fournisseurs.

Sur le plan économique (compétitivité), CGL Pack a effectué le renouveau progressif du parc de machine, avancé sur la phase d'extension des locaux de l'usine de Lorient et mis en service un nouveau système informatique commun aux deux entreprises Annecy et Lorient.

Par ailleurs CGL Pack poursuit sa stratégie d'innovation produits et conclut cette année avec 3 dépôts de brevets avec les concepts : Clipseal®, Optimumcup et Optimizpack.

#### EN CHIMIE DE SPÉCIALITÉS (BAIKOWSKI) :

Les programmes de développement de Baikowski s'inscrivent dans des perspectives à court, moyen et long terme.

Sur le marché du saphir pour LED, Baikowski compte renforcer ses positions en développant à la fois un nouveau procédé de synthèse d'alumine ultra-pure et de nouvelles techniques de densification, dont les premières phases seront opérationnelles à moins d'un an. Ces mêmes LED utilisent des luminophores YAG sous forme de poudre ou de céramiques, application dans laquelle nous préparons des matériaux uniques au monde.

Les travaux d'optimisation et de qualification se poursuivent afin de valider les matériaux pour le saphir horloger, les céramiques transparentes, les céramiques fonctionnelles ou les piles au lithium, ainsi que les formulations et procédés de polissage du saphir, du spinelle et des lentilles optiques.

Dans le domaine de l'éclairage fluorescent, de nouvelles formulations réfléchissantes aux émissions UV permettent d'améliorer le rendement lumineux de ces lampes, tout en réduisant de quelque 20 % la consommation de terres rares. A plus long terme, Baikowski travaille sur des formulations étendues à l'ensemble des couches de luminophores, dont la consommation pourrait être réduite de plus de 50 % à rendement quantique égal.

De nouveaux matériaux font l'objet d'une recherche active dans le domaine des électrolytes solides destinés au stockage de l'énergie et aux systèmes embarqués, à horizon cinq à dix ans.

Enfin, dans les trois prochaines années, la mise au point d'une évolution drastique de procédé doit permettre à la fois une augmentation significative de capacité et une réduction importante de la consommation d'énergie primaire utilisée dans la synthèse des matériaux qui constituent la base de la gamme Baikowski.

## 11. Autres informations

### LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément à la réglementation en vigueur (art L441-6 et art D441-4 du code de commerce), vous trouverez ci-dessous la décomposition à la date de clôture de l'exercice du solde des dettes fournisseurs des comptes statutaires de PSB Industries par date d'échéance :

Dettes fournisseurs (en milliers d'euros)	2011	2010
Dont factures non parvenues	108	97
Dettes échues	-	-
Délai compris entre 0 et 30 jours	53	35
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>132</b>

Il n'existe pas de factures fournisseurs en litige au 31 décembre 2011.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### Bilan

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles (note 5)	99 434	97 198
Goodwill (note 4)	29 379	29 760
Immobilisations incorporelles (note 4)	1 264	1 045
Titres mis en équivalence (note 6)	3 754	3 067
Immobilisations financières (note 7)	528	836
Instruments financiers dérivés long terme (note 18)	6	588
Impôts différés actifs (note 27)	2 341	805
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>136 706</b>	<b>133 299</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks (note 8)	47 448	37 676
Clients et comptes rattachés (note 9)	44 628	39 530
Créances d'impôt courant	2 133	754
Autres créances (note 10)	6 351	4 805
Instruments financiers dérivés court terme (note 18)	85	293
Trésorerie et équivalents (note 11)	7 217	8 598
<b>Total des actifs courants</b>	<b>107 862</b>	<b>91 656</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>244 568</b>	<b>224 955</b>

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
<b>Capitaux propres (note 12)</b>		
Capital social	7 350	7 350
Primes	10 122	10 122
Réserves	54 631	50 768
Ecart de conversion	2 134	1 184
Résultat de l'exercice	11 435	10 610
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>85 672</b>	<b>80 034</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>85 672</b>	<b>80 034</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Dettes financières long terme	49 895	41 443
Options de vente octroyées aux minoritaires	-	-
Instruments financiers dérivés long terme (note 18)	1 522	881
<b>Passif financier à plus d'un an (note 13)</b>	<b>51 417</b>	<b>42 324</b>
Impôts différés passifs (note 27)	2 872	2 652
Provisions pour retraites et avantages assimilés (note 14)	5 568	5 005
Autres passifs non courants	-	-
<b>Total passifs non courants</b>	<b>59 857</b>	<b>49 981</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 006	26 276
Dettes financières à moins d'un an (note 13)	39 818	39 001
Options de vente octroyées aux minoritaires	3 499	3 925
Instruments financiers dérivés court terme (note 18)	1 155	826
<b>Passif financier à moins d'un an</b>	<b>70 478</b>	<b>70 028</b>
Dettes d'impôt courant	2 529	2 368
Autres dettes (note 16)	25 433	21 991
Provisions pour risques et charges courantes (note 15)	599	554
<b>Total passifs courants</b>	<b>99 039</b>	<b>94 941</b>
<b>Total du passif</b>	<b>244 568</b>	<b>224 955</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### Compte de résultat

(EN MILLIERS D'EUROS)	du 01/01/2011 au 31/12/2011	du 01/01/2010 au 31/12/2010
Chiffre d'affaires (note 28)	245 049	228 553
Coûts des ventes (note 21)	(191 914)	(179 387)
Frais de recherche et développement (note 22)	(3 553)	(3 294)
Frais commerciaux et de distribution	(12 170)	(11 563)
Coûts administratifs	(16 123)	(14 860)
Autres produits opérationnels (note 25)	1 476	1 462
Autres charges opérationnelles (note 25)	(435)	(870)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>22 330</b>	<b>20 041</b>
Coût net de l'endettement financier (note 26)	(2 874)	(3 478)
Autres produits et charges financiers (note 26)	(2 101)	6
Impôts (note 27)	(6 011)	(5 807)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (note 6)	588	404
<b>Résultat net</b>	<b>11 932</b>	<b>11 166</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>11 435</b>	<b>10 610</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	497	556
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>11 932</b>	<b>11 166</b>
Résultat net part du groupe en euro par action (note 20)	3,15	2,93
Résultat net part du groupe dilué en euro par action (note 20)	3,15	2,93



# Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(EN MILLIERS D'EUROS)	du 01/01/2011 au 31/12/2011	du 01/01/2010 au 31/12/2010
Résultat net consolidé de l'exercice	11 932	11 166
Ecart de conversion	982	2 324
Couverture de flux de trésorerie	(1 057)	1 246
ID sur couverture de flux de trésorerie	352	(415)
Couverture d'un investissement net en devises	(215)	(619)
ID sur couverture d'un investissement net en devises	72	208
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	(123)	191
ID sur écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	41	(64)
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	52	2 871
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>11 984</b>	<b>14 037</b>
dont part du groupe	11 460	13 402
dont intérêts minoritaires	524	635

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### Variation des capitaux propres

(EN MILLIERS D'EUROS)	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves	Gains & pertes comptabilisés en capitaux propres	Total	Intérêts minoritaires	Total
<b>au 01/01/2010</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>(992)</b>	<b>55 033</b>	<b>(1 099)</b>	<b>70 414</b>	<b>-</b>	<b>70 414</b>
Titres auto-détenus	-	-	395	-	-	395	-	395
Dividendes versés	-	-	-	(1 789)	-	(1 789)	(162)	(1 951)
Acompte sur dividendes	-	-	-	(2 389)	-	(2 389)	-	(2 389)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	(473)	(473)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 610</b>	<b>-</b>	<b>10 610</b>	<b>556</b>	<b>11 166</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	2 792	2 792	79	2 871
Résultat net de la période et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	10 610	2 792	13 402	635	14 037
<b>au 31/12/2010</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>(597)</b>	<b>61 465</b>	<b>1 693</b>	<b>80 033</b>	<b>-</b>	<b>80 033</b>
<b>au 01/01/2011</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>(597)</b>	<b>61 465</b>	<b>1 693</b>	<b>80 033</b>	<b>-</b>	<b>80 033</b>
Titres auto-détenus	-	-	(367)	-	-	(367)	-	(367)
Dividendes versés	-	-	-	(2 881)	-	(2 881)	(256)	(3 137)
Acompte sur dividendes	-	-	-	(2 573)	-	(2 573)	-	(2 573)
Put minoritaires	-	-	-	-	-	-	(268)	(268)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 435</b>	<b>-</b>	<b>11 435</b>	<b>497</b>	<b>11 932</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	25	25	27	52
Résultat net de la période et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	11 435	25	11 460	524	11 984
<b>au 31/12/2011</b>	<b>7 350</b>	<b>10 122</b>	<b>(964)</b>	<b>67 446</b>	<b>1 718</b>	<b>85 672</b>	<b>-</b>	<b>85 672</b>

# Tableau des flux de trésorerie

(EN MILLIERS D'EUROS)	du 01/01/2011 au 31/12/2011	du 01/01/2010 au 31/12/2010
Résultat consolidé	11 932	11 166
Amortissements et provisions des immobilisations	15 592	15 894
Dotations nettes aux provisions inscrites au passif	486	713
Quote-part dans le résultat des co-entreprises	(406)	(404)
Coût net de l'endettement financier et dividende reçu	2 689	3 478
Impôts courants et différés	6 021	5 807
(Plus)/moins values sur cessions d'actifs nettes d'IS	374	859
Autres variations sans incidence sur la trésorerie	-	-
Variation des besoins en fond de roulement	(12 822)	(501)
Impôts payés	(7 675)	(2 081)
<b>Flux net de la trésorerie d'exploitation</b>	<b>16 191</b>	<b>34 931</b>
Investissement net d'exploitation	(18 860)	(17 585)
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(314)	1 292
Investissement/désinvestissement financier net	-	(32)
Variation de prêts	(99)	(69)
Produits financiers de trésorerie	24	18
Dividendes reçus	182	-
<b>Flux net de la trésorerie d'investissement</b>	<b>(19 067)</b>	<b>(16 376)</b>
Actions propres	(73)	8
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 267)	(3 628)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(257)	(162)
Augmentation des passifs financiers	30 976	11 930
Diminution des passifs financiers	(21 047)	(23 348)
Intérêts versés	(2 899)	(3 496)
<b>Flux net de la trésorerie de financement</b>	<b>1 433</b>	<b>(18 696)</b>
Incidence des variations des cours de devises	62	149
Variation de trésorerie	(1 381)	8
Trésorerie et équivalents en début d'année	8 598	8 590
Trésorerie et équivalents en fin d'année	7 217	8 598

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros.

#### 1. Généralités

PSB Industries est une société anonyme de droit français créée en 1905 par les frères Baikowski. Son siège social est situé à Annecy (BP 22, 74001 Annecy Cedex). Les titres de la société sont cotés sur NyseEuronext à Paris, sur le marché Eurolist compartiment C (MidCaps). Les activités du groupe sont décrites en page 2. Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 9 mars 2012. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 25 mai 2012.

#### 2. Principes comptables

##### 2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Le groupe PSB Industries applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et qui sont disponibles sur le site internet suivant : <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>. Le groupe n'est pas concerné par des normes, amendements ou interprétations applicables selon l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne.

##### 2.2. NOUVELLES NORMES, NOUVEAUX AMENDEMENTS ET NOUVELLES INTERPRÉTATIONS APPLICABLES EN 2011 :

Au cours de l'exercice, le groupe PSB Industries a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire sur la période, à savoir :

IAS 24 révisée : révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées,  
IAS 32 : amendement relatif au classement des droits de souscription émis,  
Annual improvements (texte publié par l'IASB en mai 2010) : améliorations annuelles portées à différentes normes,  
IFRIC 14 : amendements relatifs aux paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal,  
IFRIC 19 : extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Aucun de ces textes n'emporte de conséquences sur le résultat net et la position financière du groupe, ni sur la présentation des comptes et de l'information financière ; le groupe PSB Industries n'étant pas concerné par le contenu et/ou les incidences de ces textes au 31 décembre 2011.

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes, d'amendements ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire au 31 décembre 2011, soit parce que ces textes n'avaient pas encore été adoptés en Europe, soit parce que le groupe n'a pas décidé de les appliquer par anticipation. Ces textes sont les suivants :

IAS 1 : amendements relatifs à la présentation des autres éléments du résultat global,  
IAS 12 : amendements relatifs au recouvrement des actifs sous-jacents,  
IAS 19 : amendements relatifs aux avantages du personnel,  
IAS 27 révisée : états financiers individuels,  
IAS 28 révisée : participations dans des entreprises associées et des co-entreprises,  
IFRS 1 : amendements relatifs à l'hyperinflation sévère et à la suppression des dates fixes pour les premiers adoptants,  
IFRS 7 : amendement relatif aux informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers,  
IFRS 9 : norme relative aux instruments financiers devant progressivement remplacer les dispositions d'IAS 39,  
IFRS 10 : états financiers consolidés,  
IFRS 11 : partenariats,  
IFRS 12 : informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités,  
IFRS 13 : évaluation à la juste valeur,  
IFRIC 20 : frais de déblaiement engagés.

Le groupe n'est pas à ce stade concerné par ces textes ou n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes des prochains exercices.

## 2.3 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (IAS 1)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les investissements détenus à des fins de négociation,
- les actifs disponibles à la vente,
- ainsi que les actifs et passifs qui font l'objet de couvertures de juste valeur.

### Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Toutes les autres dettes sont non courantes.

## 2.4 RÉSUMÉ DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers du groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels.

### 2.4.1 Jugement

Néant

### 2.4.2 Recours à des estimations

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours de la période suivantes sont présentées ci-dessous.

### 2.4.3 Dépréciation du goodwill

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an.

Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est alloué.

La détermination de la valeur d'usage nécessite que le groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

La détermination de la valeur recouvrable est sensible, en particulier au niveau du taux de croissance et du taux d'actualisation retenus.

Les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur recouvrable des différentes unités génératrices de trésorerie sont détaillées en note 4.

La valeur nette comptable du goodwill au 31 décembre 2011 est de 29 379 milliers € (et en 2010 de 29 760 milliers €).

### 2.4.5 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés conformément aux principes décrits dans la note 2.17 étant précisé que leur calcul peut donner lieu à l'estimation de bénéfices futurs dont les prévisions et hypothèses sont revues chaque année.

### 2.4.6 Pensions

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs du régime, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2011 s'élève à 5 568 milliers d'euros (en 2010, 5 005 milliers d'euros). De plus amples détails sont communiqués en note 14.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 2.5 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

#### 2.5.1 Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe. Quand il y a perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats de la période pendant laquelle PSB Industries en avait le contrôle.

#### 2.5.2 Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, la participation du groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

#### 2.5.3 Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes ainsi que les profits internes résultant de transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les profits internes résultant de transactions avec des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement.

La liste complète des sociétés du groupe consolidées au 31 décembre 2011 est fournie dans la note 3.

### 2.6 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

#### 2.6.1 Goodwill

Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur, au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme goodwill à l'actif du bilan.

Ces différences positives ne font pas l'objet d'un amortissement mais sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- représente au sein du groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne,
- n'est pas plus grand qu'un secteur fondé déterminé conformément à l'IFRS 8 secteurs opérationnels.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée. Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables (goodwill négatifs) sont enregistrées directement en produit de l'exercice.

#### 2.6.2 Acquisition d'entreprises par achats successifs

Les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération. Lorsqu'un achat complémentaire permet l'obtention du contrôle d'une entreprise, la part d'intérêt détenue précédemment par l'acquéreur est réévaluée sur base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat complémentaire, la contrepartie de la réévaluation est enregistrée en capitaux propres.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis. Lorsque les achats complémentaires interviennent après la prise de contrôle, la transaction est considérée comme une simple opération sur titres avec les actionnaires minoritaires : les actifs et passifs identifiables de l'entreprise contrôlée ne font pas l'objet de réévaluation ; l'écart positif ou négatif généré entre le coût d'acquisition et la quote-part complémentaire acquise dans l'actif net de l'entreprise est enregistré directement dans les capitaux propres de l'acquéreur.

## 2.7 MÉTHODES DE CONVERSION

### Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères, constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ces derniers sont directement imputés en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement, date à laquelle ils sont reconnus en résultat. Les charges et crédits d'impôt imputables aux écarts de change sur ces emprunts sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués au coût historique sont convertis aux cours de change aux dates des transactions initiales. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture. La monnaie fonctionnelle des activités à l'étranger est la monnaie locale (US dollar, Peso Mexicain, Won ou Yen). A la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de PSB Industries (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen annuel. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est reconnu en résultat.

## 2.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 2.8.1 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main-d'oeuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### 2.8.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels acquis par le groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les actifs incorporels autres que les écarts d'acquisition incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers, ainsi que les relations clientèle acquises dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur une période maximale de 5 ans, à l'exception de la relation clientèle qui est amortie sur 7 ans.

### 2.8.3 Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 2.8.4 Amortissement

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées sont pour les brevets et marques de 5 ans, de 3 à 5 ans pour les frais de recherche et développement et pour la relation clientèle de 7 ans.

### 2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A l'exception des terrains réévalués dans le cadre d'IFRS 1 (cf tableau variation des capitaux propres), les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le groupe pour une utilisation en interne inclut le coût des matières premières, de la main-d'oeuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la production d'immobilisations corporelles ne sont pas immobilisés, comme élément du coût, mais comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de résultat sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

#### 2.9.1 Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les autres dépenses relatives aux immobilisations corporelles ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

#### 2.9.2 Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions : 30 à 40 ans
- Agencements et installations techniques : 10 à 20 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériels informatiques : 3 à 4 ans

#### 2.9.3 Contrats de location

Comptabilisation chez le preneur :

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple.

Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.



## 2.10 PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Les valeurs comptables des actifs immobilisés sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les écarts d'acquisition générés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont affectés, pour les besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

### 2.10.1 Goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année. Ce test a pour objectif de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Pour les besoins de ce test, le goodwill généré dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, est affectés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) susceptible de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition (informations complémentaires en note 2.6).

Elle correspond au niveau auquel le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le groupe a retenu une approche par les flux de trésorerie futurs, corroborés avec l'utilisation de multiples ou de tout autre indicateur de juste valeur disponible.

La valeur d'utilité est estimée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de 10 ans et d'une valeur terminale (informations complémentaires en note 4). Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation" afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques, de la construction nationale et internationale, de développement à long terme des marchés en croissance et autres facteurs. Ces évaluations sont également sensibles au taux d'actualisation et de croissance retenus.

Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

### 2.10.2 Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable d'un actif est susceptible de ne pas être recouvrable, un test de dépréciation est réalisé. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs ou l'Unité Génératrice de Trésorerie auquel l'actif appartient. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité, celle-ci étant calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation". Lorsqu'une perte de valeur est constatée au niveau d'une Unité Génératrice de Trésorerie elle est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Après dépréciation, la nouvelle valeur de l'actif est amortie prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif. Pour les actifs ayant subi une perte de valeur au cours des périodes antérieures, la reprise éventuelle de la perte de valeur est examinée à chaque clôture annuelle. La valeur comptable de l'actif, modifiée en raison de l'augmentation de sa valeur recouvrable, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieurs. La reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

## 2.11 STOCKS

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP) et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'oeuvre et une quote-part des frais généraux, (à l'exclusion des frais administratifs) fondée sur la capacité normale de production.

La valeur des matières premières et des autres éléments stockés à la date de clôture se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 2.12 ACTIFS/PASSIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE, ACTIVITÉS NON POURSUIVIES

Les actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les résultats des activités non poursuivies sont inscrits le cas échéant sur une ligne distincte du compte de résultat.

### 2.13 INSTRUMENTS FINANCIERS

#### 2.13.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39

« Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

#### 2.13.2 Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat. À la date d'acquisition, le groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39 :

##### **Actifs détenus jusqu'à leur échéance :**

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif («TIE»).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les gains et pertes nets des actifs détenus jusqu'à leur échéance correspondent aux produits d'intérêts et aux pertes de valeurs.

##### **Actifs disponibles à la vente :**

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres sauf lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique en raison d'une dégradation significative ou prolongée des flux de trésorerie attendus des actifs concernés. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Les éventuelles reprises de valeur sont constatées en résultat uniquement pour les titres de dette (créances et obligations de taux).

Les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont repris en résultat lors de la cession des actifs financiers disponibles à la vente. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Pour les titres de participation qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, le groupe retient dans ce cas le coût historique déduction faite de toute dépréciation éventuelle. Les gains et pertes nets des actifs disponibles à la vente correspondent aux produits d'intérêts, dividendes, pertes de valeurs et plus ou moins values de cession.

##### **Prêts et créances :**

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les actifs financiers opérationnels, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE.

Ces actifs sont dépréciés si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

La dépréciation des créances commerciales est effectuée au cas par cas en tenant compte de différents critères : situation financière du client, retards de règlement, notation par un organisme externe, situation géographique).

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et pertes de valeurs.

#### **Actifs et passifs évalués à leur juste valeur par le résultat :**

Cette catégorie comprend : les actifs et passifs de transaction que le groupe a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont aussi qualifiés d'actifs et passifs conclus à des fins de transaction ; les actifs désignés à la juste valeur sur option. Il s'agit principalement du portefeuille d'OPCVM de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat.

Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le compte de résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins values de cession.

Pour les dérivés conclus à des fins de transaction, les gains et pertes nets correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

#### **2.13.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à moins de trois mois à leur date d'entrée dans le bilan, les OPCVM monétaires ainsi que les titres de créances négociables.

Ces placements sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les équivalents de trésorerie ont été désignés sur option dans la catégorie des actifs évalués à leur juste valeur par résultat.

Les dettes financières court terme ne figurent pas en moins de la trésorerie dans la mesure où les lignes court terme sont reconduites d'année en année, et sont d'un point de vue économique plus assimilables à du moyen terme qu'à du court terme.

#### **2.13.4 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers**

À l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif « TIE ».

Le TIE est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Lorsque le passif financier émis comprend un dérivé incorporé devant être comptabilisé de façon séparée, alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette.

La valeur du coût amorti correspond à la date d'acquisition au produit de l'émission minorée de la juste valeur du dérivé incorporé.

#### **2.13.5 Engagements de rachat sur intérêts minoritaires**

Le groupe a accordé à un actionnaire minoritaire une option de vente de participations dans une filiale (Texen holding) consolidée par intégration globale. Le minoritaire ne peut exercer l'option qu'une fois par an pour un minimum de 5 % du capital et un maximum de 8 % du capital, sachant que la dernière tranche annuelle potentielle de cession d'actions se fera au plus tard au cours de l'année 2012, sur la base des résultats de l'exercice 2011. Le prix de rachat des titres est basé contractuellement sur des multiples de résultat et de MBA.

Les engagements d'achat par PSB Industries de ces intérêts minoritaires sont comptabilisés conformément à la norme IAS 32 en passif financier à la valeur actualisée du montant de l'achat. Lors de la comptabilisation initiale de ces options, PSB Industries a comptabilisé l'écart entre la valeur comptable des intérêts minoritaires et la valeur actualisée du montant de l'achat en contrepartie de l'écart d'acquisition. La variation ultérieure de cette valeur actualisée pour la part du montant de l'achat excédant la juste valeur des intérêts minoritaires acquis est aussi enregistrée en contrepartie de l'écart d'acquisition.

A la lecture d'IAS 27 révisée et d'IFRS 3 révisée et compte tenu de l'absence d'interprétation de l'IFRIC à ce stade, le groupe a décidé de ne pas remettre en cause le traitement comptable du put sur minoritaires émis antérieurement à la date d'application de ces textes. Le traitement comptable prévu par les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées dans le cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée sera la comptabilisation de l'excédent entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis en déduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires de PSB Industries.

#### **2.13.6 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés**

Le groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change du groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- La couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net (y compris les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement) de l'activité à l'étranger (IAS 21).

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat financier (autres produits et charges financiers) ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat financier (autres produits et charges financiers). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au résultat de la ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat ;
- pour les couvertures d'un investissement net, la partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace est comptabilisée dans les capitaux propres dans les écarts de conversion, la partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat. Le profit ou la perte inscrit dans les écarts de conversion est comptabilisé en résultat lors de la sortie de l'investissement à l'étranger.

### 2.13.7 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat qui répond à la définition d'un produit dérivé et dont les caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte. Un dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte et comptabilisé selon les règles applicables aux dérivés si et seulement si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- Le dérivé incorporé respecte la définition d'un dérivé selon la norme IAS 39 ; et le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.

### 2.13.8 Actions d'autocontrôle

Elles sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle et les dividendes liés sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

## 2.14 CAPITAL ET RÉSERVES

### 2.14.1 Rachat d'actions propres

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions propres rachetées sont déduites des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou cédées.

### 2.14.2 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale. Les acomptes sur dividendes décidés par le conseil d'administration avant la date de clôture sont comptabilisés en dettes.

## 2.15 AVANTAGES DU PERSONNEL

### 2.15.1 Type de régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions. Au sein du groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

### 2.15.2 Type de régimes à prestations définies

Au sein du groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux des obligations corporate AA de duration similaire observé sur les marchés en 2011, soit 4,30 %.

Le calcul est effectué annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées, qui considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèse d'un exercice à l'autre des paramètres servant à calculer la provision. Ils sont comptabilisés en capitaux propres pendant la période au cours de laquelle ils surviennent.

### 2.15.3 Description des régimes à prestations définies dans le groupe PSB Industries

#### - Régimes complémentaires de retraite

Ces régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

#### - Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

#### - Programmes de médailles du travail

Les programmes de médailles du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 2.16 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Lorsque le groupe attend le remboursement partiel ou total de la sortie probable de ressource, du fait d'un contrat d'assurance notamment, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux courant avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

#### 2.16.1 Droit individuel à la formation

Le groupe a appliqué dans ses comptes, le traitement préconisé par les normes françaises pour le DIF, conformément à l'avis 2004-F du Comité d'Urgence du CNC relatif à la comptabilisation du DIF. Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement.

Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de formation (CIF) ou en cas de licenciement ou de démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine. Au titre du Droit Individuel à la Formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 108 milliers d'heures au 31 décembre 2011.

#### 2.16.2 Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en oeuvre ou que les détails du plan de restructuration ont fait l'objet d'une annonce publique.

#### 2.16.3 Environnement

Le groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

### 2.17 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante.

Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non en compte de résultat.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés dans un horizon de temps de cinq années.

## 2.18 CHIFFRE D'AFFAIRES, PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DIVIDENDES

### 2.18.1 Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

### 2.18.2 Produits d'intérêts et dividendes

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur la base du taux de rendement effectif. Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'assemblée générale les a approuvés.

## 2.19 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

Conformément à l'analyse réalisée au cours des exercices précédents, le groupe comptabilise les deux composantes de la Contribution économique territoriale (CET) en charges opérationnelles, sans changement par rapport au classement retenu l'an dernier.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 3. Evolution du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de PSB Industries et de ses filiales établis au 31 décembre 2011 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-après.

Les périmètres retenus au 31 décembre 2010 et 2011 peuvent se résumer de la façon suivante :

	Française	Etrangère
<b>2010</b>		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	16	4
Sociétés mise en équivalence	1	2
<b>Sous-total</b>	<b>17</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>23</b>	
<b>2011</b>		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	16	4
Sociétés mise en équivalence	1	2
<b>Sous-total</b>	<b>17</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>23</b>	

#### LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

##### 1. Emballage cosmétique parfumerie

	Lieu	31/12/2011	31/12/2010
CCM	01 - Izernore (France)	92	92
Ceica Industrie	01 - Brion (France)	92	92
CMSI	01 - Attignat (France)	92	92
Lecot	74 - Cran Gevrier (France)	92	92
Mayet	71 - Pierre de Bresse (France)	92	92
Rose	01 - Bressolles (France)	92	92
SR2P	01 - Brion (France)	92	92
Texen Services	01 - Brion (France)	92	92
Texen Holding	01 - Brion (France)	92	92
Ceica Plasticos de Mexico	Jerma-Mexique	92	92
Mar-Lee	Leominster MA-USA	92	92

##### 2. Emballage sur mesure

	Lieu	31/12/2011	31/12/2010
CGL Pack Annecy	74 - Metz-Tessy (France)	100	100
CGL Pack Lorient	56 - Queven (France)	100	100
CGL Pack Service	74 - Metz-Tessy (France)	100	100



### 3. Chimie de spécialités

	Lieu	31/12/2011	31/12/2010
Alko*	38 - Condrieu (France)	50	50
Baikowski	74 - Poisy (France)	100	100
Baikowski International Corporation	Charlotte NC - USA	100	100
Baikowski Malakoff Inc	Malakoff TX - USA	100	100
Baikowski Japan Corporation*	Tokyo - Japon	50	50
Baikowski Korea Corporation*	Séoul - Corée	50	50

### 4. Autres activités

	Lieu	31/12/2011	31/12/2010
PSB Trésorerie	74 - Metz-Tessy (France)	100	100
PSB Services	74 - Metz-Tessy (France)	100	100

\* A l'exception de Baikowski Japan Corporation, de Baikowski Korea Corporation et d'Alko qui sont mises en équivalence, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

## 4. Immobilisations incorporelles

Valeur brute	Goodwill	Droits de propriété	Autres	Total
Au 01/01/2010	29 022	1 497	1 549	32 068
Acquisition	-	109	340	449
Cession	-	(52)	(7)	(59)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Change	688	1	67	756
Autres	50	-	13	63
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>29 760</b>	<b>1 555</b>	<b>1 962</b>	<b>33 277</b>
Acquisition	-	109	623	732
Cession	-	(28)	(294)	(322)
Variation de périmètre	-	-	-	-
Change	311	(1)	30	340
Autres	(692)	-	36	(656)
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>29 379</b>	<b>1 635</b>	<b>2 357</b>	<b>33 371</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

Dépréciation/Amortissement	Goodwill	Droits de propriété	Autres	Total
Au 01/01/2010	-	(1 392)	(885)	(2 277)
Dotation	-	(97)	(137)	(234)
Reprise	-	50	1	51
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-
Change	-	(1)	(13)	(14)
Autres	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>-</b>	<b>(1 438)</b>	<b>(1 034)</b>	<b>(2 472)</b>
Dotation	-	(68)	(224)	(292)
Reprise	-	28	28	56
Variation de périmètre	-	-	-	-
Actif disponible à la vente	-	-	-	-
Change	-	1	(20)	(19)
Autres	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>-</b>	<b>(1 477)</b>	<b>(1 251)</b>	<b>(2 728)</b>

Valeur nette	Goodwill	Droits de propriété	Autres	Total
Au 01/01/2010	29 022	105	664	29 791
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>29 760</b>	<b>117</b>	<b>928</b>	<b>30 805</b>
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>29 379</b>	<b>158</b>	<b>1 106</b>	<b>30 643</b>

Goodwill net	31/12/2011		31/12/2010	
	Net	Dont perte de valeur	Net	Dont perte de valeur
Baikowski	858	-	858	-
CCM	5 679	-	5 679	-
CGL Pack Service	668	-	668	-
CGL Pack Lorient	2 828	-	2 828	-
CMSI	1 416	-	1 416	-
Mayet	3 358	-	3 358	-
Rose	624	-	624	-
Texen	3 736	-	4 428	-
Mar-Lee	9 891	-	9 580	-
Autres	321	-	321	-
<b>Total</b>	<b>29 379</b>	<b>-</b>	<b>29 760</b>	<b>-</b>

A fin décembre 2011, les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles un goodwill a été affecté ont été soumises à un test de perte de valeur. La méthodologie retenue consiste à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT aux actifs nets comptables correspondants. Ces valeurs recouvrables sont calculées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans et d'une valeur terminale. Les trois premières années des flux de trésorerie futurs sont issues des budgets et des plans à 3 ans approuvés par la Direction Générale, et les années suivantes sont extrapolées en utilisant des taux de croissance compris entre 3 % et 5 % pour les 7 années suivantes (taux compris entre 3 % et 5 % en 2010).

La croissance moyenne pour les 10 années est de 6 % (5 % en 2010) et un taux de marge opérationnelle variant en fonction du taux de couverture des frais fixes.

Le taux d'actualisation, qui repose sur le concept de coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), est de 11,7 en 2011 (12,4 % en 2010).

La valeur terminale est calculée à partir de l'actualisation des données de la dixième année à l'infini, en retenant un taux de croissance à l'infini de 1,5 % (1,5 % en 2010).

La comparaison des valeurs comptables de ces actifs aux sommes des flux de trésorerie actualisés n'a pas engendré de dépréciation.

#### SENSIBILITÉ DES TESTS DE PERTES DE VALEUR

Comme indiqué en note 2.4, la détermination des valeurs recouvrables est sensible en particulier au taux de croissance retenu, qui lui-même impacte le taux de marge, via une meilleure couverture des frais fixes.

Les cash-flows futurs des trois premières années sont issus des budgets et des plans à trois ans. Il faudrait retenir une hypothèse d'un taux de croissance moyen de 2,5 % entre 2011 et 2021 (versus 6 %) pour que la valeur recouvrable des UGTs soit égale à leur valeur comptable.

- une hausse de 100 points de base du taux d'actualisation aurait pour effet de générer, pour une UGT (CGL Pack Lorient), des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures de 1 585 milliers d'euros à la valeur comptable.

- une baisse de 100 points de base du taux de croissance à l'infini aurait pour effet de générer, pour une UGT (CGL Pack Lorient), des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures de 358 milliers d'euros à la valeur comptable.

## 5. Immobilisations corporelles

Valeur brute	Terrains et constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/2010	57 320	143 037	4 721	12 281	217 360
Acquisition	520	9 886	7 523	993	18 922
Cession	(596)	(3 137)	(1 070)	(1 073)	(5 876)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	297	1 833	106	72	2 308
Autres	16	3 853	(4 102)	159	(74)
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>57 557</b>	<b>155 472</b>	<b>7 178</b>	<b>12 432</b>	<b>232 639</b>
Acquisition	2 240	4 980	10 262	1 002	18 484
Cession	(46)	(4 212)	(210)	(655)	(5 123)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	(138)	(193)	(1)	26	(306)
Autres	124	6 999	(7 440)	149	(168)
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>59 737</b>	<b>163 046</b>	<b>9 789</b>	<b>12 954</b>	<b>245 526</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

Amortissement	Terrains et constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/2010	(18 431)	(97 161)	-	(7 491)	(123 083)
Dotation	(2 103)	(12 502)	-	(1 092)	(15 697)
Reprise	437	2 959	-	950	4 346
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	(87)	(888)	-	(32)	(1 007)
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>(20 184)</b>	<b>(107 592)</b>	<b>-</b>	<b>(7 665)</b>	<b>(135 441)</b>
Dotation	(2 085)	(12 027)	-	(1 188)	(15 300)
Reprise	18	4 150	-	492	4 660
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	17	(15)	-	(13)	(11)
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>(22 234)</b>	<b>(115 484)</b>	<b>-</b>	<b>(8 374)</b>	<b>(146 092)</b>

Valeur nette	Terrains et constructions	Matériel	Immobilisations en cours et avances	Autres	Total
Au 01/01/2010	38 889	45 876	4 721	4 790	94 277
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>37 373</b>	<b>47 880</b>	<b>7 178</b>	<b>4 767</b>	<b>97 198</b>
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>37 503</b>	<b>47 562</b>	<b>9 789</b>	<b>4 580</b>	<b>99 434</b>

Valeur brute en crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
Au 01/01/2010	1 745	21 118	12 895	87	35 845
Acquisition	-	-	1 071	-	1 071
Cession	-	-	(257)	-	(257)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>1 745</b>	<b>21 118</b>	<b>13 709</b>	<b>87</b>	<b>36 659</b>

Valeur brute en crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	Total
Acquisition	-	-	-	-	-
Cession	-	-	(388)	-	(388)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>1 745</b>	<b>21 118</b>	<b>13 321</b>	<b>87</b>	<b>36 271</b>
<b>Amortissement du crédit-bail</b>					
	<b>Terrains</b>	<b>Constructions</b>	<b>Matériel</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/2010	-	(9 941)	(13 048)	(18)	(23 007)
Dotation	-	(705)	(541)	(22)	(1 268)
Reprise	-	-	257	-	257
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>-</b>	<b>(10 646)</b>	<b>(13 332)</b>	<b>(40)</b>	<b>(24 018)</b>
Dotation	-	(709)	(503)	(20)	(1 232)
Reprise	-	-	388	-	388
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	1 097	-	1
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>-</b>	<b>(11 355)</b>	<b>(12 350)</b>	<b>(60)</b>	<b>(24 861)</b>
<b>Valeur nette</b>					
	<b>Terrains</b>	<b>Constructions</b>	<b>Matériel</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/2010	1 745	11 177	(153)	69	12 838
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>1 745</b>	<b>10 472</b>	<b>377</b>	<b>47</b>	<b>12 641</b>
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>1 745</b>	<b>9 763</b>	<b>(971)</b>	<b>27</b>	<b>11 410</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 6. Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à des participations dont les activités sont de même nature que celles des filiales intégrées globalement. La part du groupe dans la situation nette et les résultats de ces sociétés sont résumés ci-dessous :

	Part contrôlée dans le groupe*		
	% Détenu	Capitaux Propres	Résultat net
<b>Baikowski Japan Corporation</b>			
Au 31/12/2011	50	3 614	551
Au 31/12/2010	50	2 966	403
<b>Alko</b>			
Au 31/12/2011	50	51	1
Au 31/12/2010	50	51	1
<b>Baikowski Korea Corporation</b>			
Au 31/12/2011	50	88	37
Au 31/12/2010	50	50	-

\* après retraitements de consolidation

Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont résumés ci-après :

	Baikowski Japan		Alko		Baikowski Korea	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Actifs non courants	8 947	8 489	1 879	2 038	23	36
Actifs courants	11 553	8 075	542	480	325	103
Passifs non courants	4 906	4 277	476	826	-	-
Passifs courants	8 329	6 321	1 842	1 590	172	39
Chiffre d'affaires	19 821	13 943	2 373	2 042	1 465	52
Résultat opérationnel	1 758	1 844	56	55	81	(2)
Résultat net	1 102	807	1	1	74	-

### 7. Autres immobilisations financières

	31/12/2011	31/12/2010
Prêts	124	137
Dépôts et cautionnements	100	101
Autres	304	598
<b>Total</b>	<b>528</b>	<b>836</b>

## 8. Stocks

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières	15 524	(392)	15 132	12 447
En-cours	8 318	(164)	8 154	7 598
Produits finis	20 312	(600)	19 712	13 958
Marchandises	4 544	(94)	4 450	3 673
<b>Total</b>	<b>48 698</b>	<b>(1 250)</b>	<b>47 448</b>	<b>37 676</b>

Ces montants sont présentés après élimination des marges internes comprises dans les stocks et en-cours des entités Baikowski, CGL et Texen. Le détail des provisions sur stocks est précisé ci-après :

	Matières premières	En-cours	Produits finis	Marchandises	Total
Au 01/01/11	(516)	(208)	(754)	(38)	(1 516)
Augmentation	(143)	(125)	(237)	(50)	(555)
Utilisation	189	78	235	-	502
Reprise	87	89	150	-	326
Change	1	2	(4)	(6)	(7)
Autres	(10)	-	10	-	-
<b>Au 31/12/11</b>	<b>(392)</b>	<b>(164)</b>	<b>(600)</b>	<b>(94)</b>	<b>(1 250)</b>

## 9. Clients

	31/12/2011	31/12/2010
Clients et comptes rattachés < 1 an	44 821	39 792
Clients et comptes rattachés > 1 an	-	-
Provisions pour dépréciation	(193)	(262)
<b>Total</b>	<b>44 628</b>	<b>39 530</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

La variation des provisions clients est précisée ci-après :

	2011	2010
Au 1er janvier	(262)	(205)
Dotations	(27)	(100)
Utilisations	2	30
Reprise	94	13
Variation de périmètre	-	-
Change	-	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(193)</b>	<b>(262)</b>

Au 31 décembre, l'analyse des créances à recevoir est la suivante :

	2011	2010
Clients nets	44 628	39 530
Clients nets sans retard	39 731	35 348
Retards non provisionnés < 30 jours	3 038	2 790
Retards non provisionnés 30 - 60 jours	899	695
Retards non provisionnés 60 - 90 jours	306	251
Retards non provisionnés 90 - 120 jours	464	188
Retards non provisionnés > 120 jours	190	258

Les retards supérieurs à 120 jours concernent principalement des litiges.

La société n'a pas jugé utile de provisionner une partie de ces créances, compte tenu de la forte probabilité de recouvrement.

## 10. Autres créances

	31/12/2011	31/12/2010
Créances sociales	76	40
Créances fiscales	2 796	2 652
Charges constatées d'avance	1 145	1 215
Autres créances	2 334	898
<b>Sous-total</b>	<b>6 351</b>	<b>4 805</b>
Provisions pour dépréciation	-	-
<b>Total</b>	<b>6 351</b>	<b>4 805</b>



## 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2011	31/12/2010
Disponibilités	2 046	3 482
Placements court terme	5 171	5 116
<b>Total</b>	<b>7 217</b>	<b>8 598</b>

Les disponibilités ont une maturité très courte d'un à deux jours et ne sont pas rémunérées. Les placements à court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour à trois mois et sont rémunérés sur la base des taux court terme (Eonia, Euribor).

## 12. Capitaux propres

### 12.1. CAPITAL

Au 31 décembre 2011, le capital est de 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions de 2 euros chacune, entièrement libérées. Il n'y a pas eu de variation du nombre de titres au cours de l'exercice 2011.

Il n'existait pas au 31 décembre 2010 et 2011 d'instruments dilutifs. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

Actions propres	31/12/2011	31/12/2010
en nombre de titres	54 449	42 455
en valeur	1 430	932

Le nombre moyen d'actions propres sur l'année s'élève à 44 871 en 2011 et 48 993 en 2010. Ce chiffre est utilisé pour déterminer le résultat net par action.

### 12.2. ECART DE CONVERSION

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères (note 2.7 conversion des monnaies étrangères).

Le tableau suivant met en évidence pour l'année 2011 les principaux cours de clôture et cours moyens utilisés.

un euro	Clôture	Moyen
Dollar US	1,2939	1,3917
Peso mexicain	18,0512	17,2791
Yen	100,2	111,0211
Won	1 498,69	1 541,0488

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 12.3. DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

Au titre de l'année 2011	en €/action	en Keuros
Dividende proposé à l'AG	1,55	5 696
Acompte versé au 30 janvier 2012	0,70	2 573
Solde restant à verser	0,85	3 123
<b>Total</b>	<b>1,55</b>	<b>5 696</b>
Au titre de l'année 2010		
Dividende proposé à l'AG	1,45	5 329
Acompte versé au 28 janvier 2011	0,65	2 389
Solde restant à verser	0,80	2 940
<b>Total</b>	<b>1,45</b>	<b>5 329</b>

Cette distribution n'aura pas de conséquence fiscale pour le groupe.

### 12.4. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Compte tenu du traitement retenu pour les options de vente détenues par un actionnaire minoritaire (note 2.13.5), ce poste a été ramené à zéro depuis 2004.

## 13. Passif financier hors dettes d'exploitation

### 13.1. DÉTAIL DES AUTRES DETTES

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes envers les sociétés de crédit	46 140	36 595
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	3 069	3 979
Autres dettes financières	687	869
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>49 896</b>	<b>41 443</b>
Dettes envers les sociétés de crédit	18 781	16 140
Crédit de trésorerie moyen terme	2 554	3 628
Crédit de trésorerie court terme	9 765	11 130
Découverts bancaires	7 193	6 616
Crédit-bail	913	869
Autres dettes financières	611	618
Dettes financières à moins d'un an	39 818	39 001
<b>Total des dettes financières</b>	<b>89 713</b>	<b>80 444</b>
Options de vente octroyées aux minoritaires	3 499	3 925
Instruments dérivés long terme	1 522	881
Instruments dérivés court terme	1 155	826
<b>Total passif financier</b>	<b>95 889</b>	<b>86 076</b>

### 13.2. ANALYSE PAR DEVISE DU PASSIF FINANCIER

	31/12/2011	31/12/2010
Euro	75 419	66 599
Dollar	20 470	13 620
Peso mexicain	-	5 857
<b>Total</b>	<b>95 889</b>	<b>86 076</b>

### 13.3. ANALYSE PAR ÉCHÉANCE DU PASSIF FINANCIER

	31/12/2011	31/12/2010
2011	-	43 752
2012	44 473	14 431
2013	17 621	11 360
2014	14 373	7 969
2015	11 137	5 195
2016	6 111	1 606
2017 et au-delà	2 176	1 763
<b>Total</b>	<b>95 889</b>	<b>86 076</b>

### 13.4. CLAUSES DE COVENANTS BANCAIRES

Au 31 décembre 2011, 3,6 millions d'euros d'emprunts bancaires sont assortis de ratios financiers pouvant rendre exigibles ces emprunts en cas de non respect.

Ces ratios financiers sont les suivants :

- Fonds propres / total bilan supérieur à 25 %
- Endettement net / marge brute d'autofinancement inférieur à 3,4 ou à 5
- Endettement net / fonds propres inférieur à 1,0 ou à 1,2 ou à 1,8

Il n'existe pas de ratios relatifs au cours de l'action PSB Industries.

Certains emprunts, qui représentent 17,2 millions d'euros au 31 décembre 2011, peuvent devenir exigibles si le niveau des capitaux propres de la filiale qui porte ces emprunts devient inférieur à la moitié du capital social.

Par ailleurs, des emprunts sont assortis de clauses de maintien d'actionnariat à hauteur de 33,6 millions d'euros au 31 décembre 2011 (dont 2,5 millions d'euros d'emprunts également assortis de clauses portant sur des ratios financiers). Tous les covenants bancaires étaient respectés au 31 décembre 2011.

### 13.5. TAUX D'INTÉRÊTS DES DETTES FINANCIÈRES

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, principalement l'Euribor.

Lorsque des couvertures de taux transforment le financement à taux fixe.

	31/12/2011	31/12/2010
Total taux fixe	74 661	48 632
Total taux variable	15 052	31 812
<b>Total</b>	<b>89 713</b>	<b>80 444</b>

La juste valeur des dettes financières à taux fixe est de 76 956 milliers d'euros au 31/12/2011.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 13.6. PRINCIPAUX EMPRUNTS A TAUX FIXE

	Echéance	31/12/2011	31/12/2010
Emprunt 1,84 %	2016	920	-
Emprunt 2,35 %	2016	814	-
Emprunt 2,35 %	2015	279	360
Emprunt 2,55 %	2014	116	156
Emprunt 2,64 %	2015	480	600
Emprunt 2,64 %	2015	480	600
Emprunt 2,64 %	2015	400	500
Emprunt 2,64 %	2015	400	500
Emprunt 2,64 %	2015	225	285
Emprunt 2,80 %	2011	-	38
Emprunt 2,85 %	2016	589	-
Emprunt 2,90 %	2015	1 500	1 900
Emprunt 2,90 %	2015	400	500
Emprunt 2,94 %	2015	737	947
Emprunt 2,94 %	2015	368	474
Emprunt 3,00 %	2017	462	538
Emprunt 3,20 %	2016	1 500	-
Emprunt 3,20 %	2016	1 425	-
Emprunt 3,20 %	2016	916	-
Emprunt 3,35 %	2016	950	-
Emprunt 3,35 %	2016	950	-
Emprunt 3,35 %	2016	950	-
Emprunt 3,40 %	2016	1 600	-
Emprunt 3,40 %	2016	1 000	-
Emprunt 3,45 %	2014	869	1 184
Emprunt 3,45 %	2014	450	600
Emprunt 3,45 %	2014	450	600
Emprunt 3,50 %	2016	1 350	-
Emprunt 3,50 %	2016	950	-
Emprunt 3,50 %	2016	950	-
Emprunt 3,50 %	2016	950	-
Emprunt 3,50 %	2016	900	-
Emprunt 3,50 %	2016	475	-
Emprunt 3,50 %	2016	475	-
Emprunt 3,60 %	2016	947	-
Emprunt 3,60 %	2016	947	-

	Echéance	31/12/2011	31/12/2010
Emprunt 3,60 %	2016	474	-
Emprunt 3,75 %	2014	413	563
Emprunt 3,75 %	2014	825	1 125
Emprunt 3,75 %	2014	413	563
Emprunt 3,85 %	2013	941	1 385
Emprunt 4,10 %	2013	781	1 071
Emprunt 4,10 %	2013	781	1 071
Emprunt 4,20 %	2015	1 073	1 352
Emprunt 4,25 %	2011	-	150
Emprunt 4,25 %	2011	-	75
Emprunt 4,25 %	2011	-	75
Emprunt 4,45 %	2014	1 179	1 616
Emprunt 4,45 %	2012	63	248
Emprunt 4,50 %	2012	100	300
Emprunt 4,50 %	2012	100	300
Emprunt 4,50 %	2012	50	150
Emprunt 4,50 %	2012	50	150
Emprunt 4,55 %	2012	150	450
Emprunt 4,55 %	2012	50	150
Emprunt 4,55 %	2012	50	150
Emprunt 4,55 %	2012	50	150
Emprunt 4,60 %	2012	222	324
Emprunt 4,60 %	2012	55	162
Emprunt 4,60 %	2012	55	162
Emprunt 4,65 %	2012	150	350
Emprunt 4,65 %	2012	150	350
Emprunt 4,70 %	2012	400	800
Emprunt 4,70 %	2013	250	450
Emprunt 4,85 %	2014	766	1 016
Emprunt 4,90 %	2013	122	213
Emprunt 5,30 %	2025	1 168	1 235
Emprunt 5,60 %	2013	401	614
Emprunt 5,60 %	2013	172	263
Emprunt 5,80 %	2013	233	350
Emprunt 6,60 %	2012	119	223
Emprunt 7,30 %	2012	46	211

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

	Echéance	31/12/2011	31/12/2010
Emprunt Crédit Bail 2,75 %	2015	815	1 017
Emprunt Crédit Bail 5,46 %	2013	404	673
Emprunt Crédit Bail 5,48 %	2018	1 567	1 745
Emprunt Crédit Bail 6,05 %	2014	188	268
<b>Total</b>		<b>42 268</b>	<b>31 802</b>
Autres emprunts taux fixes		1 252	1 492
Emprunts à taux variables swapés à taux fixe		31 141	15 338
<b>Total dettes financières à taux fixe</b>		<b>74 661</b>	<b>48 632</b>

### 13.7. OPTIONS DE VENTE DÉTENUES PAR UN ACTIONNAIRE MINORITAIRE

Cette rubrique représente la dette actualisée envers un actionnaire minoritaire auquel le groupe a accordé une option de vente des titres d'une filiale (Texen holding) consolidée par intégration globale. L'effet de l'actualisation est nul en 2011 compte tenu de la levée probable sur 2012. Le minoritaire ne peut exercer l'option qu'une fois par an pour un minimum de 5 % du capital et un maximum de 8 % du capital, sachant que la dernière tranche annuelle potentielle de cessions d'actions se fera au plus tard au cours de l'année 2012, sur la base des résultats de l'exercice 2011.

## 14. Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions concernent les régimes à prestations définies.

	31/12/2011	31/12/2010
Hypothèses actuarielles principales retenues		
Taux d'actualisation	4,30 %	4,30 %
Taux variable de rendement des actifs financiers	NA	NA
Taux d'augmentation des salaires	2,50 - 4,30 %	2,50 - 4,30 %
Table de mortalité	TF 00 - 02	TF 00 - 02
Age moyen de départ	62 ans	62 ans

	Valeur actualisée de l'obligation	Valeur des placements	Engagement provisionnés au bilan
Au 01/01/2010	4 797	-	4 797
Coût 2010	545	-	545
Variation actuarielle	(105)	-	(105)
Changement régime/périmètre	(86)	-	(86)
Paiements	(152)	-	(152)
<b>Au 31/12/2010</b>	<b>4 999</b>	<b>-</b>	<b>4 999</b>
Coût 2011	552	-	552
Variation actuarielle	123	-	123
Changement régime/périmètre	-	-	-
Paiements	(130)	-	(130)
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>5 544</b>	<b>-</b>	<b>5 544</b>

Composante de la charge annuelle	31/12/2011	31/12/2010
Coût des services passés	343	347
Charge d'intérêt	209	198
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>552</b>	<b>545</b>

La ventilation de la charge est détaillée ci-dessous :

Coût des ventes	422	407
Recherche et développement	34	31
Commercial	40	50
Administratif	56	57
<b>Total</b>	<b>552</b>	<b>545</b>

## 15. Provisions pour risques et charges

Valeur brute	Restructurations	Risques sociaux	Risques commerciaux	Autres risques et litiges	Total
Au 01/01/2011	-	160	241	153	554
Dotations	-	175	13	-	188
Utilisations	-	-	-	(113)	(113)
Reprise	-	-	(16)	(14)	(30)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-
<b>Au 31/12/2011</b>	<b>-</b>	<b>335</b>	<b>238</b>	<b>26</b>	<b>599</b>

L'échéance de sortie de trésorerie relative à ces provisions est estimée majoritairement entre 2 et 5 ans.

L'entreprise ne disposant pas d'un droit inconditionnel de différer leurs règlements pour au moins douze mois à compter de la date de clôture, les provisions pour risques et charges sont classifiées en passif courant.

Impact sur le compte de résultat :

	Opérationnel	Financier	Total 2011	Total 2010
Dotations	188	-	188	405
Utilisations	(113)	-	(113)	(90)
Reprise	(30)	-	(30)	(4)

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 16. Autres dettes

	31/12/2011	31/12/2010
Avances et acomptes reçus	1 814	1 107
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	2 624	2 752
Dettes sociales	12 914	11 073
Dettes fiscales	1 721	1 848
Acompte sur dividendes	2 573	2 389
Produits constatés d'avance	2 059	911
Dettes diverses	1 728	1 911
<b>Total</b>	<b>25 433</b>	<b>21 991</b>

### 17. Gestion des risques

La gestion des risques de taux d'intérêt et de change lié à l'activité et au financement du groupe est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments financiers au moyen d'une centralisation de ses engagements, et en sélectionnant des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité.

La politique du groupe est, et a toujours été, de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

#### 17.1 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières, et gérer la répartition de la dette entre dette à taux variable et dette à taux fixe.

Les contrats d'échange (swaps) de taux d'intérêt permettent au groupe d'emprunter à taux variable, ou inversement à taux fixe, et d'échanger le taux de la dette contre un taux fixe, ou inversement un taux variable.

L'achat d'options sur taux d'intérêt, des plafonds sur taux (caps) ou des tunnels (collars) fait également partie de la stratégie de couverture de la dette à taux variable. Les options permettent, moyennant le paiement d'une prime, de recevoir ou de payer un différentiel entre deux taux.

#### 17.2 SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT FINANCIER AU TAUX D'INTÉRÊT

Ce tableau indique l'impact sur le résultat financier d'une variation moyenne de 100 points de base (1,0 %) de l'Euribor 3 mois, toutes choses égales par ailleurs, en prenant pour référence l'Euribor 3 mois moyen de l'année 2011 (1,39 %).

Cette simulation ne porte que sur la dette à taux variable non couverte par un instrument financier (15,1 millions d'euros).

	-0,5 %	+0,5 %	+1,0 %
Produits de trésorerie ou équivalents	(36)	36	72
Coût de l'endettement financier brut	75	(75)	(151)
Coût net de l'endettement financier	39	(39)	(79)

#### 17.3 RISQUE DE CHANGE

La politique générale du groupe est de couvrir le risque de change transactionnel. Cette exposition naît principalement des transactions effectuées entre les sociétés du secteur d'activité « chimie de spécialités » dont les filiales étrangères sont situées aux USA et au Japon. La règle habituelle étant de facturer les filiales étrangères dans leur devise.

Le groupe demande à toutes les entités opérationnelles d'utiliser des ventes à terme de devises et d'autres produits dérivés.



pour couvrir les transactions en devises étrangères. La politique du groupe est de ne pas s'engager dans des contrats de couverture tant qu'il n'y a pas une forte probabilité de réaliser la transaction.

Compte tenu des spécificités de l'activité et des contrats long terme existants, l'horizon de gestion correspond à deux années.

Toutefois, le groupe s'autorise à mettre en place des couvertures par anticipation d'une période supplémentaire de 6 mois pour profiter d'opportunités de marchés et éviter des décalages trop importants d'une année à l'autre.

Le groupe négocie les échéances de ses instruments de couverture de façon à les aligner avec les échéances des éléments couverts afin d'optimiser l'efficacité de la couverture.

Au 31 décembre 2011, tous les instruments dérivés utilisés par le groupe pour couvrir son risque de change n'étaient pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de l'IAS 39.

Certains instruments dérivés, bien qu'en conformité avec la politique de gestion des risques de taux et de change de PSB Industries, ne remplissent pas les conditions requises pour appliquer les traitements de comptabilité de couverture et sont de ce fait classés en «Négoce».

#### 17.4 SENSIBILITÉ AU TAUX DE CHANGE

Ce tableau indique l'impact sur le résultat opérationnel, toutes choses égales par ailleurs, d'une variation de l'USD et du JPY, en prenant pour référence le taux de clôture de l'année 2011 : 1,2939 pour l'USD et 100,20 pour le JPY.

Seuls les instruments de couverture existants au 31/12/2011 sont pris en compte pour déterminer l'impact.

	Variation du cours moyen		Impact sur le résultat opérationnel		
	USD	JPY	USD	JPY	Total
+15 %	1,4880	115,2300	(646)	(694)	(1 340)
+10 %	1,4233	110,2200	(467)	(522)	(989)
+5 %	1,3586	105,2100	(229)	(87)	(316)
-5 %	1,2292	95,1900	238	74	312
-10 %	1,1645	90,1800	502	155	657
-15 %	1,0998	85,1700	798	247	1 045

La filiale mexicaine a des concours bancaires de 9,4 MUSD à fin décembre 2011. Le tableau indique l'impact sur le résultat financier, toutes choses égales par ailleurs, d'une variation de la parité MXN/USD en prenant pour référence la parité au 31/12/2011 de 13,9510.

	MXN/USD	Impact sur le résultat financier
+15 %	16,0437	(1 135)
+10 %	15,3461	(757)
+5 %	14,6486	(378)
-5 %	13,2535	378
-10 %	12,5559	757
-15 %	11,8584	1 135

#### 17.5 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les instruments financiers dérivés actifs, créances commerciales, placements de trésorerie. La gestion du risque pour les instruments financiers, les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectue en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers.

Compte tenu du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients, de la répartition mondiale de la clientèle du groupe, et des procédures de gestion des risques commerciaux, le management estime qu'il n'est pas exposé à une concentration excessive du risque de crédit client.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 17.6 RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'objectif de PSB Industries est d'avoir 60 % des échéances des emprunts à plus d'un an, et de maintenir un équilibre entre la flexibilité des financements via le recours à des découverts bancaires et des crédits court terme, et la continuité des financements.

A fin décembre 2011, cet objectif n'était pas atteint et 52 % des emprunts avaient une échéance à plus d'un an.

Afin de limiter tout risque de liquidité, le groupe a obtenu en 2009 une ligne de crédit long terme de 12,5 millions d'euros amortissable sur 7 ans. A fin décembre, cette ligne n'était pas utilisée et était amortie à hauteur de 3,6 millions d'euros.

Au 31/12/2010	Prêts et emprunts productifs d'intérêts	Fournisseurs	Autres éléments de passif	Total
Echu	238	1 639	4 068	7 138
≤ 3 mois	6 559	24 455	13 230	43 151
3 à 12 mois	32 203	82	2 622	34 907
1 à 5 ans	38 075	-	53	38 128
> 5 ans	3 369	-	-	3 369
<b>Total</b>	<b>80 444</b>	<b>26 276</b>	<b>19 973</b>	<b>126 693</b>
<b>Au 31/12/2011</b>				
Echu	7 461	5 538	717	13 716
≤ 3 mois	4 695	19 769	17 083	41 547
3 à 12 mois	27 663	690	3 710	32 063
1 à 5 ans	47 719	9	50	47 778
> 5 ans	2 175	-	-	2 175
<b>Total</b>	<b>89 713</b>	<b>26 006</b>	<b>21 560</b>	<b>137 279</b>

### 17.7 RISQUE DE CAPITAL

PSB Industries gère son capital en utilisant deux ratios :

- L'un égal à l'endettement net divisé par la somme des capitaux propres. La politique de PSB Industries est de profiter de l'effet de levier sans que ce ratio excède 100 %,
- L'autre égal à l'endettement net divisé par la marge brute d'autofinancement (MBA).

L'endettement net ne doit pas dépasser 3 années de MBA. Au 31 décembre 2011, ces deux ratios étaient respectés.

	2011	2010
Prêts et emprunts productifs d'intérêts	89 713	80 444
Trésorerie et équivalents	(7 217)	(8 598)
Endettement net (1)	82 496	71 846
Capitaux propres (2)	85 672	80 034
Gearing ratio (1)/(2)	96,3 %	89,8 %
Résultat net	11 932	11 166
Amortissements et provisions	15 592	15 894
MBA (3)	27 524	27 060
(1)/(3)	3,0	2,7

## 18. Instruments financiers

### 18.1 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ACTIFS AU 31/12/2011

INSTRUMENTS DE CHANGE	Montant notionnels (en K devises)	Valeurs de marché (en K euros)
<b>Couverture de juste valeur</b>		
USD achat de put 2012	600	-
JPY achat de put 2012	43 000	15
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
USD achat de put 2012	1 200	7
JPY achat de put 2012	437 000	62
<b>INSTRUMENTS DE TAUX D'INTÉRÊTS</b>		
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
Achat de Cap 2012	2 600	1
2013	2 600	1
2014 et plus	5 666	5
<b>Total</b>	<b>10 866</b>	<b>7</b>
<b>Instruments financiers dérivés actifs court terme</b>	<b>NA</b>	<b>85</b>
<b>Instruments financiers dérivés actifs court terme</b>	<b>NA</b>	<b>6</b>

### 18.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS PASSIFS AU 31/12/2011

INSTRUMENTS DE CHANGE	Montant notionnels (en K devises)	Valeurs de marché (en K euros)
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
JPY vente à terme 2012	70 000	24
2013	350 000	159
<b>Total</b>	<b>420 000</b>	<b>183</b>
<b>Négoce</b>		
JPY vente de Call 2012	867 000	609
USD vente de Call 2012	1 800	69

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

INSTRUMENTS DE TAUX D'INTÉRÊTS	Montant notionnels (en K devises)	Valeurs de marché (en K euros)
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
Swap Euribor 3M/taux fixe		
2012	7 804	240
2013	7 804	240
2014 et plus	15 532	478
<b>Total</b>	<b>31 140</b>	<b>958</b>
<b>Vente de Floor</b>		
2012	2 600	205
2013	2 600	205
2014 et plus	5 666	449
<b>Total</b>	<b>10 866</b>	<b>859</b>
<b>Instruments financiers dérivés actifs court terme</b>	<b>NA</b>	<b>1 147</b>
<b>Instruments financiers dérivés actifs court terme</b>	<b>NA</b>	<b>1 531</b>

### 18.3 COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Ce tableau résume les impacts avant impôts sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de la comptabilisation des instruments financiers.

INSTRUMENTS DE CHANGE	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Négoce
Valeur du marché au 31/12/2010	97	186	(187)
Impact sur le résultat opérationnel	-	-	-
Impact sur le résultat financier	(34)	(179)	(491)
Impact sur les capitaux propres	(169)	-	-
<b>Valeur du marché au 31/12/2011</b>	<b>106</b>	<b>7</b>	<b>(678)</b>
<b>INSTRUMENTS DE TAUX</b>			
Valeur du marché au 31/12/2010	(921)	-	-
Impact sur le résultat opérationnel	-	-	-
Impact sur le résultat financier	-	-	-
Impact sur les capitaux propres	(889)	-	-
<b>Valeur du marché au 31/12/2011</b>	<b>(1 810)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 19. Engagements hors bilan

	A 1 an au plus	A 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total 31/12/2011	31/12/2010
<b>Engagements reçus</b>					
Financement bancaire	1 786	7 143	-	8 929	10 714
<b>Engagements donnés</b>					
Cautions	476	10 192	773	11 441	8 091
Nantissements	743	4 522	45	5 310	4 136
Commandes d'investissements	7 011	-	-	7 011	818

Un engagement d'enlèvement de gaz a été conclu pour la période s'échelonnant de 2012 à 2013.

A fin décembre 2011, cet engagement s'élève à 6,8 M€.

Ces données recensent toutes les informations significatives relatives aux engagements hors bilan.

## 20. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions en circulation (3 675 000 actions) à l'exclusion des titres d'autocontrôle (44 871 actions en moyenne sur l'année 2011 et 48 993 sur 2010).

Au 31 décembre 2011, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

	2011	2010
Résultat net part du groupe (en M€)	11 435	10 610
Nombre d'actions en circulation (hors titres en autocontrôle)	3 630 129	3 626 007
Résultat net part du groupe (en €)	3,15	2,93
Résultat net part du groupe dilué (en €)	3,15	2,93

## 21. Coût des ventes

La composition de ce poste se répartit ci-dessous :

	2011	2010
Matières et sous-traitance	92 141	86 438
dont variation de stock	(6 713)	(1 768)
Main d'oeuvre (y compris intérim)	51 144	46 864
Amortissements industriels	14 489	14 998
Pertes et gains de change sur opérations commerciales	(508)	159
Autres coûts de production	34 648	30 928
<b>Total</b>	<b>191 914</b>	<b>179 387</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 22. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 3 553 milliers d'euros en 2011.

Aucun frais de développement n'a été activé à ce jour, car les critères d'activation définis par IAS 38 et rappelés ne peuvent être appréciés en général qu'en fin de projet (procédure de qualification de ces projets très longue - parfois plusieurs années-, pendant laquelle il existe une incertitude très forte sur les perspectives de commercialisation et de rentabilité).

### 23. Frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel incluent la participation, l'intéressement des salariés et les droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière. Une charge de 239 milliers d'euros a été comptabilisée en 2011 au titre des régimes à cotisation définie.

Les frais de personnel se ventilent (hors intérim) de la manière suivante :

	2011	2010
Coût des ventes	43 575	40 436
Recherche et développement	3 121	2 884
Commercial	4 505	4 017
Administratif	9 563	9 273
<b>Total</b>	<b>60 764</b>	<b>56 610</b>

L'effectif global du groupe s'élève à 1 445 personnes en 2011. Ce chiffre n'inclut pas Baikowski Japan Corp.

(21 personnes), Baikowski Korea Corp. (1 personne) et Alko (pas d'effectif) qui sont consolidées par mise en équivalence.

### 24. Amortissement et dépréciations

Les charges nettes d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

	2011	2010
<b>Amortissements</b>		
Droits de propriété industrielle et commerciale	(193)	(228)
Autres immobilisations incorporelles	(99)	(5)
Terrains	(21)	(16)
Constructions	(2 064)	(2 087)
Installations techniques, matériel et outillage	(11 964)	(12 466)
Autres immobilisations corporelles	(1 251)	(1 092)
<b>Total</b>	<b>(15 592)</b>	<b>(15 894)</b>
<b>Dépréciations</b>		
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-	-
Immobilisations financières	-	-
Stocks	273	(185)
Clients	69	(57)
<b>Total</b>	<b>342</b>	<b>(242)</b>

	2011	2010
Les amortissements se ventilent de la manière suivante		
Coût des ventes	(14 603)	(14 984)
Recherche et développement	(211)	(160)
Commercial	(64)	(65)
Administratif	(714)	(685)
<b>Total</b>	<b>(15 592)</b>	<b>(15 894)</b>

## 25. Détail des autres produits et charges opérationnels

### 25.1 DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS

	2011	2010
Cession d'actifs	355	715
Crédit d'impôt recherche	990	709
Gains sur litiges	28	-
Reprise de provision	85	14
Autres	18	24
<b>Total</b>	<b>1 476</b>	<b>1 462</b>

### 25.2 DÉTAIL DES AUTRES CHARGES

	2011	2010
Litige	(139)	(306)
Cession d'actifs	(253)	(503)
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-	-
Autres	(43)	(61)
<b>Total</b>	<b>(435)</b>	<b>(870)</b>

## 26. Produits et charges financiers

	2011	2010
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	24	18
Coût de l'endettement financier brut	(2 898)	(3 496)
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>(2 874)</b>	<b>(3 478)</b>
Variation valeur des instruments financiers	(530)	(61)
Gains et pertes de change	(1 412)	195
Abandon de créances	-	-
Autres	(159)	(128)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(2 101)</b>	<b>6</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 27. Impôts

PSB Industries a opté en 1990 pour le régime d'intégration fiscale pour certaines de ses filiales françaises contrôlées au moins à 95 %. Le groupe intégré comprend au 1<sup>er</sup> janvier 2009 la société-mère, CGL Pack Annecy, CGL Pack Lorient, CGL Pack Service et Baikowski. Texen a également opté pour le régime d'intégration fiscale pour la majorité de ses filiales françaises.

La charge fiscale s'analyse comme suit :

	2011	2010
<b>Impôt exigible</b>		
Charge d'impôt exigible	7 116	5 743
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	-	-
<b>Impôt différé</b>		
Différences temporelles	(1 105)	64
Variation de taux	-	-
<b>Total impôt sur les résultats</b>	<b>6 011</b>	<b>5 807</b>

#### 27.1 RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

	2011	2010
Résultat net part du groupe	11 435	10 610
Impôt sur les résultats	6 011	5 807
Intérêts minoritaires	497	556
Résultat des sociétés mises en équivalence	(588)	(404)
Résultat comptable avant impôts (A)	17 355	16 569
Charge d'impôt théorique (33,33 % en 2010 et 33,33 % en 2011)	5 784	5 522
Variation de taux	-	-
Contribution sociale	140	83
Imposition à taux réduit	-	-
Différences permanentes	(63)	157
Pertes fiscales sans constatation d'impôt différé	-	-
Utilisation de report déficitaire	-	-
Impôts différés liés à des reports déficitaires	-	-
Différentiel de taux des filiales étrangères	226	29
Crédits d'impôts et autres impôts	(33)	(50)
Autres	(43)	66
Charge réelle d'impôt	6 011	5 807
Taux effectif d'imposition (Impôt réel/A)	34,64	35,05



## 27.2 VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2011	2010
Impôts différés passifs nets au 1 <sup>er</sup> janvier	1 846	1 572
Charge (produit) de l'exercice	(1 105)	64
Impôts différés directement imputés en capitaux propres	(465)	271
Autres effets (change, périmètre,...)	255	(61)
<b>Impôts différés passifs nets au 31 décembre</b>	<b>531</b>	<b>1 846</b>

## 27.3 ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF

	2011			2010		
	Actif	Passif	Résultat	Actif	Passif	Résultat
Immobilisations corporelles	1 304	5 824	(145)	1 579	5 327	(498)
Réévaluation des terrains à la juste valeur	-	597	-	-	597	-
Stocks	385	26	143	212	29	80
Instruments financiers	791	12	161	328	61	(3)
Autres actifs	-	-	-	-	-	-
Reports fiscaux déficitaires	698	-	730	-	-	-
Provisions pour retraites	1 811	-	139	1 634	-	131
Autres provisions	40	93	(53)	48	14	181
Participation des salariés	746	-	243	721	-	235
Autres	271	25	(113)	299	640	(190)
Reclassement actif/passif	(3 705)	(3 705)	-	(4 016)	(4 016)	-
<b>Total</b>	<b>2 341</b>	<b>2 872</b>	<b>1 105</b>	<b>805</b>	<b>2 652</b>	<b>(64)</b>

En conformité avec le paragraphe 39 de l'IAS 12, le groupe ne comptabilise pas d'impôt différé sur les réserves potentiellement distribuables de sa coentreprise japonaise dans la mesure où :

- les bénéfices non distribués de cette coentreprise ne seront pas distribués dans un avenir prévisible,
- la coentreprise japonaise ne peut pas distribuer ses bénéfices sans l'accord du groupe.

Les réserves s'élèvent à 5 992 milliers d'euros au 31/12/2011.

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 28. Information sectorielle

#### 28.1 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Emballage cosmétique parfumerie	Emballage sur mesure	Chimie de spécialités	Autres activités*	Total
<b>EN 2011</b>					
<b>Indicateurs de résultat</b>					
Chiffre d'affaires	149 877	50 607	44 798	(233)	245 049
Dotation amortissements et provisions sur immobilisations	9 270	2 429	3 797	106	15 592
Résultat opérationnel	12 874	4 077	6 068	(689)	22 330
Produit de trésorerie	-	-	-	24	24
Coût de l'endettement brut	1 707	304	556	331	2 898
Résultat avant impôts	9 518	3 713	4 786	(662)	17 355
Quote-part de résultat des sociétés en équivalence	-	-	588	-	588
<b>Actif</b>					
Immobilisations corporelles nettes	46 968	18 401	32 187	1 878	99 434
Investissements industriels nets	9 972	3 088	5 632	168	18 860
BFR simplifié**	38 652	9 292	18 611	(485)	66 070
<b>Total bilan</b>	<b>131 215</b>	<b>38 733</b>	<b>64 209</b>	<b>10 411</b>	<b>244 568</b>
<b>Passif courant et non courant</b>					
Effectif	1 019	266	153	7	1 445
<b>EN 2010</b>					
<b>Indicateurs de résultat</b>					
Chiffre d'affaires	145 080	44 360	39 280	(167)	228 553
Dotation amortissements et provisions sur immobilisations	9 657	2 063	4 056	118	15 894
Résultat opérationnel	12 885	4 001	3 663	(508)	20 041
Produit de trésorerie	-	-	-	18	18
Coût de l'endettement brut	1 672	296	531	997	3 496
Résultat avant impôts	10 845	3 614	2 610	(500)	16 569
Quote-part de résultat des sociétés en équivalence	-	-	404	-	404
<b>Actif</b>					
Immobilisations corporelles nettes	46 800	18 253	30 234	1 911	97 198
Investissements industriels nets	10 849	4 760	1 756	220	17 585
BFR simplifié**	30 034	6 999	14 313	(416)	50 930
<b>Total bilan</b>	<b>123 794</b>	<b>35 572</b>	<b>54 498</b>	<b>11 091</b>	<b>224 955</b>
<b>Passif courant et non courant</b>					
Effectif	1 081	244	136	8	1 469

\* éliminations et société-mère / \*\* stocks nets + clients nets - fournisseurs

PSB Industries a réalisé un chiffre d'affaires total de 55,0 millions d'euros en 2011 (44,0 millions d'euros en 2010) dans les secteurs de l'emballage cosmétique parfumerie et de l'emballage sur mesure avec les différentes filiales d'un groupe international.

## 28.2 PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients.

Les actifs non courants consistent en immobilisations corporelles et incorporelles nettes, et goodwill.

Ils sont répartis en fonction de la situation géographique des sociétés.

	Chiffre d'affaires	Actifs non courants
<b>EN 2011</b>		
France	98 679	112 026
Zone Euro (hors France)	59 508	-
Amérique	60 350	18 051
Asie	21 981	-
Autres	4 531	-
<b>Total</b>	<b>245 049</b>	<b>130 077</b>
<b>EN 2010</b>		
France	97 153	110 324
Zone Euro (hors France)	47 817	-
Amérique	66 109	17 679
Asie	14 196	-
Autres	3 278	-
<b>Total</b>	<b>228 553</b>	<b>128 003</b>

## 29. Parties liées

### TRANSACTIONS AVEC LES COENTREPRISES

Les opérations suivantes concernent les relations avec les sociétés Baikowski Japan Corporation, Baikowski Korea Corp. et Alko (mises en équivalence). Ce sont des opérations de ventes et d'achats réalisées au prix de marché.

	2011	2010
Chiffre d'affaires	12 867	7 860
Achats	2 313	1 819
Clients	3 916	3 020
Compte courant débiteur	530	420
Fournisseur	534	333

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### 30. Rémunération des membres du conseil d'administration

	2011	2010
Jetons de présence	144	144

### 31. Rémunération des dirigeants

Une charge de 24 milliers d'euros a été comptabilisée en 2011 au titre des régimes à cotisation définie par les dirigeants.

	2011	2010
Avantages à court terme	1 253	1 269
Avantages à long terme	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-
<b>Total rémunération</b>	<b>1 253</b>	<b>1 269</b>

### 32. Contrat de location financement

	Paiements minimaux futurs	Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple
<b>EN 2011</b>		
Inférieur à un an	1 467	579
Entre un et cinq ans	2 579	871
Plus de cinq ans	1 008	20
<b>Total</b>	<b>5 054</b>	<b>1 470</b>
<b>EN 2010</b>		
Inférieur à un an	1 590	382
Entre un et cinq ans	3 652	431
Plus de cinq ans	1 411	99
<b>Total</b>	<b>6 653</b>	<b>912</b>

### 33. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement à signaler.

## 34. Honoraires des commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG	2011		2010	
	en euros HT	en %	en euros HT	en %
<b>AUDIT</b>				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	74 800	59	69 800	61
Filiales intégrées globalement	51 500	41	44 000	39
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
<b>Sous-total audit</b>	<b>126 300</b>	<b>100</b>	<b>113 800</b>	<b>100</b>
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT				
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>126 300</b>	<b>100</b>	<b>113 800</b>	<b>100</b>
<b>MAZARS</b>				
<b>AUDIT</b>				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	41 500	20	33 500	19
Filiales intégrées globalement	156 700	76	135 700	76
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
<b>Sous-total audit</b>	<b>198 200</b>	<b>96</b>	<b>169 200</b>	<b>95</b>
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT				
Juridique, fiscal, social	8 100	4	8 700	5
Autres	-	-	-	-
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>8 100</b>	<b>4</b>	<b>8 700</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>206 300</b>	<b>100</b>	<b>177 900</b>	<b>100</b>

# Chapitre 4

## Comptes consolidés

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PSB Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes, amendements et interprétations que votre société a appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les nouvelles normes, amendements et interprétations que votre société a appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné l'information donnée à ce titre dans la note 2.2 aux comptes consolidés.

- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles un goodwill a été affecté et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.10 et 4 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.10 et 4 donnent une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- Les notes 2.13.5 et 13.7 de l'annexe aux comptes consolidés relatives aux instruments financiers décrivent le traitement comptable et les modalités d'évaluation des options de vente détenues par un minoritaire et ce après examen des textes applicables à ce jour. Nous nous sommes assurés que le traitement et les options comptables retenus par votre société ne contreviennent pas aux principes généraux du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et que les notes 2.13.5 et 13.7 donnent une information appropriée à cet égard. Nos travaux ont consisté également à examiner les données, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 2.13.5 et 13.7 fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Annecy-le-Vieux et Paris-La Défense, le 13 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Alain Chavance

Ernst & Young et Autres

Henri-Pierre Navas

# Chapitre 5

## Comptes sociaux

### Bilan de la société mère

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2011	31/12/2010
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations corporelles		
Terrains	386	318
Constructions	209	234
Avance et acompte immobilisations corporelles	-	73
Immobilisations financières		
Participations	24 092	24 091
Créances rattachées à des participations	-	-
Actions propres	1 129	932
Autres immobilisations financières	303	598
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>26 119</b>	<b>26 246</b>
<b>Actif circulant</b>		
Avances et acomptes versés	10	9
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	2 672	2 736
Valeurs mobilières de placement	1 763	3 024
Disponibilités	29	282
Charges constatées d'avance	2	2
<b>Total actif circulant</b>	<b>4 476</b>	<b>6 053</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>30 595</b>	<b>32 299</b>



PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2011	31/12/2010
Capital social	7 350	7 350
Prime d'émission	10 122	10 122
Ecart de réévaluation	29	29
Réserve légale	735	735
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	7 868	10 662
Report à nouveau	59	205
Acompte sur dividende	(2 573)	(2 389)
Résultat de l'exercice (bénéfice)	4 161	2 330
Provisions réglementées	-	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>27 751</b>	<b>29 044</b>
Provisions pour risques et charges	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161	132
Dettes fiscales et sociales	110	734
Autres dettes	2 573	2 389
<b>Total des dettes</b>	<b>2 844</b>	<b>3 255</b>
<b>Total du passif</b>	<b>30 595</b>	<b>32 299</b>

# Chapitre 5

## Comptes sociaux

### Compte de résultat de la société mère

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/2011	31/12/2010
Vente de services	239	218
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>239</b>	<b>218</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>239</b>	<b>218</b>
Autres achats et charges externes	(486)	(313)
Impôts et taxes	(26)	(24)
Salaires, traitements et charges sociales	(103)	(100)
Dotations aux amortissements et provisions	(24)	(24)
Autres charges	(271)	(254)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(910)</b>	<b>(715)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(671)</b>	<b>(497)</b>
Produits financiers de participation	5 349	2 859
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	45	32
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	228	264
Autres produits financiers	11	18
Reprises sur provision et transfert de charges	-	363
<b>Total des produits financiers</b>	<b>5 633</b>	<b>3 536</b>
Intérêts et charges assimilés	(10)	(278)
Autres charges financières	(65)	(41)
Dotation aux provisions sur actif financier	(301)	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>(376)</b>	<b>(319)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>5 257</b>	<b>3 217</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>4 586</b>	<b>2 720</b>
Autres produits exceptionnels	-	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres charges exceptionnelles	-	(20)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>-</b>	<b>(20)</b>
Résultat exceptionnel	-	(20)
Impôt sur les bénéfices	(425)	(370)
<b>Total des produits</b>	<b>5 872</b>	<b>3 754</b>
<b>Total des charges</b>	<b>(1 711)</b>	<b>(1 424)</b>
<b>Bénéfice (total des produits - total des charges)</b>	<b>4 161</b>	<b>2 330</b>

# Annexe aux comptes sociaux

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros.

## 1. Principes comptables

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du code de commerce ainsi que du règlement du CRC n° 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable général retenant, notamment les principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

## 2. Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de deux exercices.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

agencement terrains	10 ans linéaire
constructions	30 ans linéaire
agencements	10 ans linéaire
meublé de bureau	10 ans linéaire
matériel de bureau	5 ans linéaire

### 2.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur d'acquisition d'une participation est supérieure à sa valeur d'utilité.

Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres (éventuellement retraités pour tenir compte d'éléments hors bilan), et des perspectives de rentabilité de la filiale. Les titres de placement sont dépréciés lorsque leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. Les prêts et autres créances sont dépréciés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non remboursement.

### 2.3. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Certaines créances sont éventuellement dépréciées, par voie de dépréciation, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

### 2.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation avérée (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'un événement passé, et dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

# Chapitre 5

## Comptes sociaux

### 2.5. INTÉGRATION FISCALE

Un régime d'intégration fiscale a été mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1990.

Les sociétés concernées sont PSB Industries, CGL Pack Service, CGL Pack Annecy, CGL Pack Lorient et Baikowski.

### 3. Immobilisations corporelles

Valeur brute	Au 01/01/11	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2011
Terrains	318	68	-	386
Constructions	725	-	-	725
Installations techniques, matériel et outillage	18	-	-	18
Avance et acompte sur immobilisations corporelles	73	11	84	-
<b>Total</b>	<b>1 134</b>	<b>79</b>	<b>84</b>	<b>1 129</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	(492)	-	(24)	(516)
Installations techniques, matériel et outillage	(17)	-	-	(17)
<b>Total</b>	<b>(509)</b>	<b>-</b>	<b>(24)</b>	<b>533</b>

### 4. Immobilisations financières

Valeur brute	Au 01/01/11	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2011
Participations	24 091	1	-	24 092
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Actions propres	932	1 289	791	1 430
Autres titres immobilisés	17	-	-	17
Autres créances immobilisés	581	994	1 289	286
<b>Total</b>	<b>25 621</b>	<b>2 284</b>	<b>2 080</b>	<b>25 825</b>
<b>Actions propres</b>				
En nombre de titres	42 455	48 819	36 825	54 449
En valeur (FIFO)	932	1 289	791	1 430

Au 31 décembre 2011, le cours de PSB Industries s'établit à 20,26 € et le cours moyen de décembre 2011 à 20,73 €.

Une provision de 301 K€ (soit 5,53 € par action) a été constituée à fin décembre 2011 pour valoriser les actions propres sur la base de ce cours moyen.

## 5. Provisions inscrites au bilan

Valeur brute	Au 01/01/11	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2011
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	-	301	-	301
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>301</b>	<b>-</b>	<b>301</b>

La provision pour dépréciation (actions propres) a été comptabilisée en charges financières.

## 6. Etat des créances

	Montant brut
Autres créances	2 672
<b>Total</b>	<b>2 672</b>

## 7. Valeurs mobilières de placement

	Montant brut
FCP/Sicav Monétaire	1 763
<b>Total</b>	<b>1 763</b>

L'ensemble des FCP et SICAV monétaires détenus sont classés par l'AMF «monétaire euro».

## 8. Etat des dettes

	Montant brut
Emprunt auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Fournisseurs et comptes rattachés	161
Intégration fiscale	(383)
Autres dettes fiscales et sociales	493
Autres dettes*	2 573
<b>Total</b>	<b>2 844</b>

\* dont acompte sur dividende de 2 573 milliers d'euros.

Par ailleurs un acompte sur dividende de 2 389 milliers d'euros avait été payé en date du 28 janvier 2011 au titre de l'exercice 2010.

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

# Chapitre 5

## Comptes sociaux

### 9. Charges à payer

Postes du bilan concernés	Montant
Fournisseurs	161
Dettes fiscales et sociales	110

### 10. Produits à recevoir

Postes du bilan concernés	Montant
Autres créances	2 672
<b>Total</b>	<b>2 672</b>

### 11. Capital

Le capital social est égal à 7,35 millions d'euros, divisé en 3 675 000 actions ordinaires de 2 euros de nominal.

	Au 01/01/11	Affectation du résultat	Dividendes versés	Acompte sur dividende	Résultat 2011	Au 31/12/2011
Capital	7 350	-	-	-	-	7 350
Primes d'émission	10 122	-	-	-	-	10 122
Réserves	11 631	2 330	(5 270)	-	-	8 691
Acompte sur dividende	(2 389)	-	2 389	(2 573)	-	(2 573)
Résultat	2 330	(2 330)	-	-	4 161	4 161
<b>Total</b>	<b>29 044</b>	<b>-</b>	<b>(2 881)</b>	<b>(2 573)</b>	<b>4 161</b>	<b>27 751</b>

### 12. Charges et produits constatés d'avance

Postes du bilan concernés	Montant
Charges constatées d'avance	2
Produits constatés d'avance	-

## 13. Ventilation du chiffre d'affaires net

Postes du bilan concernés	Montant
France	239
Export	-

## 14. Avances aux dirigeants

Aucune avance financière n'a été faite aux dirigeants.

## 15. Engagements financiers

### 15.1. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSION

La société est redevable envers certains de ses anciens salariés, avant la filialisation de ses activités, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. La comptabilisation de la charge est enregistrée au fur et à mesure de leur versement.

En 2011, il a été comptabilisé une charge de 6 milliers d'euros correspondant aux versements effectués durant l'exercice. L'engagement total a été calculé en tenant compte, d'une part, des compléments de retraite auxquels l'entreprise s'est engagée auprès de chacun des bénéficiaires, et d'autre part, de leur espérance de vie calculée à partir d'un tableau statistique communiqué par les notaires.

### 15.2. ENGAGEMENTS DE RACHATS DE TITRES

PSB Industries s'est engagée auprès de certains minoritaires des filiales consolidées à acheter leurs titres. Ceux-ci peuvent être vendus en une ou plusieurs fois et au plus tard en 2012. Compte-tenu des formules de calcul retenues, la valeur non actualisée de l'ensemble des titres concernés peut être estimée, au 31 décembre 2011, à 3 499 milliers d'euros.

### 15.3. ENGAGEMENTS D'INTEGRATION FISCALE

Les économies d'impôt liées aux déficits des sociétés intégrées sont considérées comme un gain immédiat chez la société-mère. L'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société-mère supportera une charge d'impôt. Cet engagement est évalué au 31 décembre 2011 à 976 milliers d'euros.

### 15.4. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CAUTIONS REÇUES

Néant

### 15.5. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CAUTIONS DONNÉES

Néant

## 16. Effectif moyen

Au 31 décembre 2011, l'effectif moyen est d'une personne.

# Chapitre 5

## Comptes sociaux

### 17. Rémunération des dirigeants

	Montant
Organes d'administration (jetons de présence)	144
Organes de direction*	-

\* La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### 18. Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Montant
Charges financières	17
Produits financiers	5 396

### 19. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	4 586	-	4 586
Impôt avant intégration	-	-	-
Résultat avant intégration	4 586	-	4 586
Produit net d'intégration fiscale	(415)	(10)	(425)
Résultat après impôt	4 170	(10)	4 161

### 20. Eléments du bilan concernant les entreprises liées

Postes du bilan concernés	Montant
Participations	24 092
Créances rattachées à des participations	-
Autres créances (location, compte courant et intégration fiscale)	3 120
Emprunt et dettes financières divers (compte courant)	-
Dettes fiscales et sociales (intégration fiscale)	71

L'information sur les parties liées, au titre des Règlements 2010-02 et 2010-03 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, est disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes qui figure dans le rapport financier annuel.



## 21. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

	<b>Montant</b>
Résultat de l'exercice	4 161
Impôt sur les bénéfices	425
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>4 586</b>
Variation des provisions réglementées	-
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires</b>	<b>4 586</b>

## 22. Contrat de location financement

	<b>Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple</b>
<b>EN 2011</b>	
Inférieur à un an	23
Entre un et cinq ans	49
Plus de cinq ans	-
<b>Total</b>	<b>72</b>

# Chapitre 5

## Comptes sociaux

### Tableau des filiales et participations

#### 1. Filiales françaises

> 50 % du capital détenu par la société

EN MILLIERS D'EUROS	Baikowski	CGL Pack service	Texen holding	PSB Services
Capital	4 211	2 000	4 000	10
Capitaux propres autres que le capital	9 172	3 903	22 230	-
Quote-part de capital détenue (%)	100	100	92	100
Chiffre d'affaires en 2011	40 513	3 478	-	2 183
Résultat en 2011	4 138	1 325	5 387	(17)
Valeur d'inventaire brute des titres détenus	10 736	3 804	9 542	10
Valeur d'inventaire nette des titres détenus	10 736	3 804	9 542	10
Dividendes encaissés en 2011	1 204	1 200	2 945	-
Prêts et avances accordés	2 324	-	-	210
Cautions et avals donnés	-	-	-	-

#### 2. Participations

10 à 50 % du capital détenu par la société

Néant

Les résultats présentés dans ce tableau sont des résultats sociaux ne tenant pas compte des retraitements comptables opérés au niveau du groupe dans le cadre de l'harmonisation des procédures.

# Résultat au cours des cinq derniers exercices

Au 31 décembre (en euros)	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000	7 350 000
Nombre des actions ordinaires existantes	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000	3 675 000
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	238 788	218 325	250 417	314 455	431 848
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	4 911 354	2 360 750	2 381 434	6 010 085	5 236 643
Impôt sur les bénéfices	425 110	369 683	344 025	680 650	47 646
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	4 486 244	1 991 067	2 037 409	5 329 435	4 788 997
Résultat distribué	5 696 250	5 328 750	3 675 000	4 226 250	5 145 000
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	1,22	0,54	0,74	1,82	1,44
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	1,13	0,63	0,99	1,47	1,42
Dividende attribué à chaque action	1,55	1,45	1,00	1,15	1,40
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	-*	-*	-*	-*	-*
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale ..)	-*	-*	-*	-*	-*
<b>Renseignements boursiers</b>					
Cours maximum	30,47	27,50	18,84	42,05	46,32
Cours minimum	19,30	16,10	10,80	11,02	36,60
Nombre de titres échangés	360 451	482 399	329 878	313 815	239 010

\* Les montants ne sont pas fournis, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

# Chapitre 5

## Comptes sociaux

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PSB Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe, les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. A la date d'arrêté des comptes, lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition, ils sont dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments ayant permis la détermination des valeurs d'utilité des principaux titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Annecy-le-Vieux et Paris-La Défense, le 13 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Alain Chavance

Ernst & Young et Autres

Henri-Pierre Navas

# Chapitre 6

## Gouvernance

### 1. Règles de gouvernance

PSB Industries poursuit une politique de transparence des rémunérations de l'ensemble de ses principaux dirigeants. Lors de sa réunion du 12 décembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société et qu'il convient de les adopter. Toutefois, le conseil d'administration n'a pas jugé utile d'utiliser le comité des nominations, dans la mesure où il est composé uniquement d'actionnaires majoritaires. Il est composé de neuf hommes et d'une femme.

En application de l'article L823-19 et suivant du code de commerce, le conseil d'administration a décidé de remplir les fonctions de comité d'audit.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de six ans. Le décalage dans le temps des dates d'échéance des mandats de chacun des administrateurs permet d'assurer un échelonnement des renouvellements. Le conseil d'administration ne compte pas d'administrateur indépendant. Le président du conseil d'administration assume la direction générale de PSB Industries, sans aucune limitation de pouvoir.

Par ailleurs, depuis 2008, le groupe PSB Industries dispose d'une charte éthique, afin d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes qui affirment clairement son engagement éthique et sa responsabilité dans tous ses domaines d'activité.

### 2. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales

L'article 33 des statuts de la société, modifiés le 26 mai 2011, précisent les modalités de participation de tout actionnaire aux assemblées générales, à savoir :

- Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres nominatifs sont libérées des versements exigibles compte tenu des conditions prévues par les dispositions en vigueur, et immatriculés à son nom au plus tard au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. Il est alors admis sur simple justification de son identité.

S'il possède des actions au porteur, il doit faire procéder à l'enregistrement comptable des titres à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus un intermédiaire mentionné à l'article L 211-3 du Code Monétaire et Financier.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation. Celle-ci est délivrée par l'intermédiaire habilité en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour son compte. L'actionnaire qui souhaite participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, peut également se voir délivrer une attestation.

- En cas de démembrement de la propriété de l'action, seul le titulaire du droit de vote peut participer ou se faire représenter à l'assemblée.

- Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés à l'assemblée générale par l'un d'eux ou par un mandataire unique qui est désigné, en cas de désaccord, par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

- Tout actionnaire propriétaire d'actions d'une catégorie déterminée peut participer aux assemblées spéciales des actionnaires de cette catégorie, dans les conditions visées ci-dessus.

- Le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur et pour permettre à ce dernier d'assister à l'assemblée, les actions qu'il détient en gage, dans les conditions prévues au paragraphe 1<sup>er</sup> ci-dessus ; ce dépôt est effectué aux frais du débiteur.

- Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, son conjoint, le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix.

La procuration donnée par un actionnaire est signée par celui-ci, le cas échéant par un procédé de signature électronique, et indique ses nom, prénom usuel et domicile. Elle peut désigner nommément un mandataire, qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

Le mandat est révocable dans les mêmes formes que celles requises pour la désignation du mandataire.

La notification de désignation et la révocation du mandataire peuvent intervenir par voie électronique.

### 3. Rapport du Président du conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, le président du conseil d'administration rend compte, au terme de ce rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

#### 1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Les informations relatives à la composition du conseil à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil, au renouvellement des mandats d'administrateurs, et aux règles de gouvernance figurent dans le «gouvernement d'entreprise» page 7. Il convient de rappeler que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, le conseil d'administration remplit les fonctions de comité d'audit, c'est-à-dire exerce les fonctions définies par l'article L.823-19 du code de commerce. En conformité avec les recommandations de l'AMF, le Président du conseil d'administration ne participe pas aux réunions de comité d'audit.

Les membres du conseil d'administration se réunissent selon un calendrier défini en début d'exercice, qui peut-être modifié selon les besoins ou à la demande d'administrateurs. Ils sont convoqués par lettre simple, 15 jours avant la tenue de la séance. A la fin de chaque séance, un procès-verbal de séance est établi, dont un projet est adressé à chaque membre et validé au début de la séance suivante.

En 2011, le conseil d'administration s'est réuni six fois, avec un taux de présence de 82 % pour l'arrêté des comptes annuels ou semestriels, et la validation des comptes trimestriels. Un comité des rémunérations s'est également tenu cette année. Cinq autres réunions des administrateurs ont eu lieu pour aborder notamment les thèmes suivants : budgets prévisionnels, acquisitions, cessions, décisions stratégiques, évolutions technologiques... Au cours de ces séances, la direction générale du groupe rend compte des opérations conduites au sein des trois pôles d'activité, accompagnées éventuellement des directions générales des différents métiers. Le conseil d'administration de PSB se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières et technologiques de la société. Par ailleurs, des rapports mensuels concernant les indicateurs d'activité des différents métiers et sociétés, l'activité boursière, ainsi qu'une revue de presse trimestrielle relative à toutes les sociétés du groupe sont adressés aux administrateurs.

#### 2. CONTROLE INTERNE

Selon les recommandations de l'AMF, le présent rapport a été établi en application du guide de mise en œuvre simplifié du cadre de référence du contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne de PSB Industries vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements, aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise, de tous les actes de gestion, réalisations d'opérations ou comportements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale et le conseil d'administration,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité des entreprises du groupe,
- l'efficacité de ses opérations et l'utilisation efficiente de ses ressources.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

##### 2.1 Dispositif général du contrôle interne

Toutes les sociétés du groupe sont couvertes par le présent rapport. La filiale japonaise, mise en équivalence, utilise un cadre de référence propre répondant à son organisation décentralisée. L'examen des comptes de la filiale japonaise est par ailleurs réalisé par les auditeurs du groupe dans le cadre d'une mission d'audit annuelle et ce, depuis 2010.

La filiale coréenne, créée et mise en équivalence depuis novembre 2010, ne rentre pas, compte tenu de sa taille (chiffre d'affaires 2011 de 1,4 M€) dans ce cadre de contrôle interne.

Par ailleurs, l'envoi par la filiale japonaise et par la filiale coréenne d'un reporting commercial mensuel et d'un reporting financier complet, trimestriel pour l'une et semestriel pour l'autre, au groupe, associés à des réunions commerciales et stratégiques périodiques, permettent de s'assurer de son correct fonctionnement.

Parallèlement, des missions d'audit sont réalisées deux fois par an dans le cadre de la certification des comptes consolidés de PSB Industries.

Les informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place décrites dans le présent rapport se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur les informations financières et comptables publiées par le groupe.

# Chapitre 6

## Gouvernance

### 2.1.1 Organisation et acteurs

PSB Industries est constitué de trois pôles recouvrant des métiers distincts. Chaque métier regroupe des entreprises de taille moyenne ou petite, comptant de 8 à 213 personnes, selon des périmètres dénombrant de 3 à 11 entités. A la tête de chaque métier, une direction générale autonome est responsable de la mise en œuvre des décisions prises par la direction générale du groupe. La direction générale de chaque métier organise et pilote le contrôle à l'intérieur de son périmètre de délégation, en liaison avec la direction financière de PSB Industries. Les directions métiers s'appuient sur les dirigeants de chaque entité de leur pôle, leur responsable qualité, ainsi que leurs personnels d'encadrement.

Cette organisation s'appuie sur des outils, pratiques ou systèmes, tels que les cadres de référence des normes ISO, les processus de gestion budgétaire, de reporting, la cellule de gestion des risques, des procédures, des systèmes d'information adaptés.

### 2.1.2 Diffusion d'une information fiable et pertinente

La taille des entités permet une circulation rapide de l'information, une grande réactivité des personnes et une identification claire des acteurs clés du groupe. Ainsi, au sein de chaque métier, des comités réunissant les membres décideurs se tiennent à fréquence hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle. Ces comités pilotent leur entité, soucieux d'identifier, prévenir et gérer tous risques pouvant survenir au cours de leurs opérations.

Cette analyse opérationnelle est complétée par des processus faisant intervenir la direction générale du groupe. Il s'agit du processus budgétaire, du processus de reporting, et des revues d'affaires mensuelles.

Le processus budgétaire réunit en novembre la direction générale du groupe et celle de chaque métier. Au cours de ces entretiens, les pôles présentent leur budget et plans d'évolution pour validation par la maison-mère. En découlent des plans d'investissements industriels, financiers, des objectifs stratégiques, économiques à mettre en œuvre. Tout engagement d'investissement s'écartant de l'autorisation budgétaire fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié. Le budget est mensualisé afin de servir de référence pour le reporting mensuel du groupe.

Le processus de reporting mensuel se décompose en deux étapes. La première est une remontée des chiffres d'affaires de chaque entité à J+2. Ensuite, à J+5, un compte de résultat détaillé et un bilan sont établis par chaque société. Ces résultats sont analysés une première fois par la direction générale de chaque métier, puis sont ensuite transmis à la maison-mère du groupe pour une seconde analyse.

Le processus budgétaire tout comme le processus de reporting comportent plusieurs niveaux de contrôle, puisqu'ils sont établis par des entités décentralisées, et font l'objet d'une centralisation par la direction financière de chaque métier, puis par la direction financière du groupe.

Le troisième pilier du pilotage de la direction générale vers les filiales est constitué par les revues d'affaires mensuelles. Elles réunissent le président du groupe et les présidents de chaque pôle. Elles ont pour objectifs l'analyse des résultats mensuels, des besoins en fonds de roulement, des investissements et l'actualisation des prévisions.

### 2.1.3 Système de gestion des risques

La cellule de gestion des risques met à jour une cartographie des risques au sein de PSB Industries.

Ce processus, associé à l'organisation spécifique de PSB Industries, permet une analyse suivie des risques de chaque métier et la diffusion d'une information fiable et rapide au sein du groupe.

- Principes généraux de gestion des risques :

Dans le cadre de ses activités, PSB Industries mène une politique de gestion des risques axées sur la sécurité des personnes, la protection de l'environnement, la satisfaction de ses clients et la préservation de ses actifs.

La direction financière du groupe, en liaison avec les directions générales de chaque pôle d'activité, recense et hiérarchise les risques de toute nature pouvant avoir, soit une incidence sur l'atteinte des objectifs du groupe, soit sur les actifs, selon leur probabilité d'occurrence, leurs impacts – financiers ou extra-financiers – et leur niveau de maîtrise, de façon à établir une cartographie des risques par métier. Des plans d'actions pour limiter ces risques sont alors organisés, et mis à jour de façon à tenir compte des évolutions réglementaires, technologiques et économiques.

- Processus de cartographie des principaux risques : identification et analyse

Le groupe a réalisé en 2009 une actualisation complète de sa cartographie des risques impliquant les directions générales et principaux responsables de chacun des trois métiers.

Le processus s'est appuyé sur une méthodologie formalisée permettant de définir un langage commun et des critères d'évaluation harmonisés entre les métiers.

La direction générale du groupe a revu le portefeuille de risques évalué pour en dégager des axes de progrès et mobiliser les équipes sur un certain nombre de plans d'action.



Les risques identifiés au sein des filiales sont les risques liés à la concurrence, aux évolutions de marché, aux approvisionnements, à la qualité, à l'environnement, à la perte d'hommes clefs, à l'incendie, à l'informatique, aux taux de change et d'intérêt, et plus globalement, à la mise en sécurité des conditions de production.

- Procédures de gestion des principaux risques :

Pour faire face à ces risques, PSB Industries a mis en œuvre un dispositif de maîtrise combinant, une politique d'assurance couvrant les dommages aux biens, aux personnes, les pertes d'exploitation et sa responsabilité civile, ainsi que des processus et procédures de contrôle visant à limiter leurs impacts potentiels. Certains plans d'action ont été initiés pour renforcer davantage cette couverture. Ce dispositif de maîtrise fait l'objet d'un suivi régulier au sein des comités de direction des filiales ainsi que par la direction générale du groupe.

- Surveillance des risques et des procédures de gestion des risques :

La mission de la cellule de gestion des risques consiste aussi à animer le processus de gestion des risques au sein du groupe et à apprécier la correcte mise en œuvre des dispositifs de maîtrise par les différents responsables.

La mise à jour complète de la cartographie des risques est en cours de réalisation à la date de rédaction de ce rapport.

#### **2.1.4 Activités de contrôle**

En lien avec leurs objectifs stratégiques et leur appréciation des risques, les pôles ont défini un certain nombre de procédures et bonnes pratiques répondant notamment aux enjeux d'assurance qualité et aux exigences clients. Les activités de contrôle sont présentes dans toute l'organisation, sous forme de contrôles manuels, informatiques, hiérarchiques. Au plan opérationnel, les personnels sont formés pour mettre en application les principes de précaution de la gestion des risques dans leurs activités quotidiennes.

#### **2.1.5 Surveillance du dispositif de contrôle interne**

La surveillance du dispositif de contrôle interne est assurée d'une part par le biais des revues d'activité mensuelles auxquelles participe la direction générale de chaque métier et la direction financière du groupe.

D'autre part, pour une meilleure maîtrise des activités du groupe, ce dispositif est complété depuis 2009 par des contrôles auto-évaluatifs, encadrés par la direction financière du groupe. Utilisant le dispositif de contrôle interne comme un des moyens de traitement des risques, l'objectif de PSB Industries a été de construire son propre socle de contrôle interne et de déployer une documentation du contrôle interne au sein du groupe. Ce socle est centré sur un nombre limité de contrôles cibles attendus, prenant la forme de « bonnes pratiques » sur des processus de contrôle interne essentiels, et sur les enjeux propres du groupe. Cette démarche permet à la direction du groupe d'anticiper les risques, de sécuriser les processus, et d'optimiser les performances par le partage des bonnes pratiques de gestion.

La surveillance du système s'appuie par ailleurs sur les travaux des commissaires aux comptes, des experts-comptables des entités, ainsi que sur les remarques des instances réglementaires auxquelles sont soumises les différentes sociétés.

## **2.2 Processus relatifs à l'information comptable et financière**

Le dispositif de contrôle interne relatif à l'information comptable et financière vise à assurer :

- le respect des normes et principes comptables en application,
- le contrôle de la production des éléments financiers,
- la fiabilité des remontées d'information financière élaborée en filiales et son traitement centralisé par le groupe,
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes,
- la rapidité et la fiabilité des remontées d'informations comptables.

### **2.2.1 Organisation comptable et financière**

Les principaux acteurs du système de contrôle interne comptable et financier sont la direction générale, la direction financière du groupe et des différents métiers.

La comptabilité de chaque entité est tenue localement, par un ou des comptables dédiés. Chaque métier compte un responsable comptable qui supervise la comptabilité des entités du périmètre de délégation.

Cette organisation s'appuie sur des outils, pratiques ou systèmes, tels que le manuel des principes comptables groupe, les processus de gestion budgétaire, de reporting, des procédures, des systèmes d'information adaptés.

### **2.2.2 Système d'information comptable et financier**

Au sein du groupe PSB Industries, les fonctions informatiques sont décentralisées au niveau de chaque direction de pôle. Ainsi les systèmes informatiques des différents métiers sont distincts. Les logiciels de comptabilité utilisés sont interfacés avec les logiciels de gestion de production, d'immobilisations, de paie, de consolidation, afin de limiter les interventions manuelles. Les contrôles inhérents aux systèmes sont activés afin de limiter les risques d'erreurs.

# Chapitre 6

## Gouvernance

L'outil budgétaire est harmonisé avec celui utilisé par le reporting, ce qui permet d'avoir une base de données uniques pour l'ensemble des informations. Cette harmonisation facilite le suivi et améliore le processus budgétaire.

Les données sont sauvegardées selon des procédures de sauvegarde clairement établies. Les logiciels sont régulièrement mis à jour pour rester en conformité avec les réglementations, et évoluer avec les besoins des sociétés.

### 2.2.3 Identification et analyse des risques affectant l'information comptable et financière

Les risques sont identifiés par les personnels comptables et financiers par catégories d'opérations. Des dispositifs organisés sont mis en place pour les prévenir et les limiter au niveau opérationnel, et sont complétés par une analyse des résultats mensuels, comme précisé précédemment.

Les analyses mensuelles sont par ailleurs affinées par des analyses trimestrielles plus détaillées, issues de la consolidation des comptes. Toutes les remontées d'informations sont faites selon le même référentiel comptable, documenté dans le manuel des principes comptables du groupe. Les consolidations trimestrielles sont réalisées selon le principe suivant : à J+14, les comptables de chaque entité adressent à la direction financière du groupe des liasses retraitées, issues d'un logiciel de consolidation interfacé avec les logiciels de comptabilité. La cellule consolidation contrôle les liasses, vérifie les traitements de consolidation, et analyse la cohérence des données consolidées avec les données du reporting mensuel. Par ailleurs, afin d'éviter les risques liés à des opérations comptables nouvelles et complexes à la clôture des comptes, la direction financière a mis en œuvre un dispositif d'identification et d'analyse de ces risques, réunissant les deux commissaires aux comptes, les directions financières du groupe et de chaque métier. Lors de ces entretiens, les points comptables pouvant avoir un impact sur les états financiers sont exposés, analysés, et la solution la plus adaptée à leur comptabilisation est approuvée par tous les intervenants.

### 2.2.4 Activité de contrôle

Les contrôles existants s'appuient sur des contrôles informatiques, hiérarchiques et également, compte tenu de la structure comptable du groupe, sur des actions d'autocontrôle.

Par ailleurs, de façon à renforcer les contrôles internes et vérifier la correcte application des principes comptables et normes en vigueur, les comptes des sociétés du groupe sont vérifiés au minimum deux fois par an par un cabinet d'expertise comptable. Les cabinets Mazars et Ernst & Young assurent le commissariat aux comptes de PSB Industries. Dans le cadre de leur mission de certification des comptes, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne, afin d'évaluer le risque d'audit. A cette occasion, ils font part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières. Les sociétés de PSB ont pour consigne de prendre en compte ces recommandations dans un souci permanent d'amélioration.

### 2.2.5 Communication financière et comptable

PSB Industries applique les réglementations et recommandations de l'AMF et assure les relations ad hoc avec ses services. La direction financière du groupe établit un planning diffusé à l'ensemble des filiales, en vue de la collecte des informations financières nécessaires pour répondre aux obligations de publication et aux divers reportings internes. Les données destinées à être publiées sont contrôlées et analysées par la direction financière du groupe, rapprochées des informations collectées lors des reportings. Les éventuels écarts constatés sont expliqués. La direction générale est tenue informée de ces travaux et analyse toutes les données publiées. Les données publiées sont adressées et commentées au conseil d'administration avant leur publication.

# Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PSB Industries

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PSB Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## 1. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce

## 2. Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Annecy-le-Vieux et Paris-La Défense, le 13 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Alain Chavance

Ernst & Young et Autres  
Henri-Pierre Navas

# Chapitre 6

## Gouvernance

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

### Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

#### 1.1 Avec la société Majest

##### Personnes concernées

La société Majest, MM. Jean-Claude Cachat et Julien Cachat.

Convention autorisée par les conseils d'administration des 29 avril et 20 décembre 2011.

##### Nature et objet

Mission de diagnostic du groupe sur des aspects relatifs à la stratégie, aux ressources et à l'organisation.

##### Modalités

La mission a été confiée par votre société conjointement aux sociétés Majest et MB Investissement, pour une durée allant initialement du 15 septembre au 31 décembre 2010 et prorogée jusqu'au 28 février 2011. Les conseils d'administration des 29 avril et 20 décembre 2011 de votre société ont autorisé son président à signer un avenant afin de proroger, respectivement jusqu'au 31 décembre 2011 et jusqu'au cours de l'année 2012, la mission confiée à la société Majest. Ces avenants ont été signés par votre président en dates des 29 avril et 20 décembre 2011.

La mission effectuée par la société Majest fait l'objet d'une rémunération, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, sur la base du temps nécessaire pour son accomplissement, à hauteur de 770 € hors taxes par jour homme consacré à celle-ci, les frais de déplacement nécessaires à sa réalisation étant facturés en sus sur présentation des justificatifs.

Au titre de la mission confiée en 2010 et prorogée jusqu'au 28 février 2011 et au titre de la convention autorisée en 2011 prorogeant la mission jusqu'au 31 décembre 2011, il a été comptabilisé dans les comptes de l'exercice, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, une charge de 149 860 € toutes taxes comprises.

## 1.2 Avec la société MB Investissement

### Personnes concernées

La société MB Investissement, M. François-Xavier Entremont et Mme Sabine Entremont.  
Convention autorisée par les conseils d'administration des 29 avril et 20 décembre 2011.

### Nature et objet

Mission de diagnostic du groupe sur des aspects relatifs à la stratégie, aux ressources et à l'organisation.

### Modalités

La mission a été confiée par votre société conjointement aux sociétés Majest et MB Investissement, pour une durée allant initialement du 15 septembre au 31 décembre 2010 prorogée jusqu'au 28 février 2011. Les conseils d'administration des 29 avril et 20 décembre 2011 de votre société ont autorisé son président à signer un avenant afin de proroger, respectivement jusqu'au 31 décembre 2011 et jusqu'au cours de l'année 2012 la mission confiée à la société MB Investissement. Ces avenants ont été signés par votre président en dates des 29 avril et 20 décembre 2011.

La mission effectuée par la société MB Investissement fait l'objet d'une rémunération, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, sur la base du temps nécessaire pour son accomplissement, à hauteur 770 € hors taxes par jour homme consacré à celle-ci, les frais de déplacement nécessaires à sa réalisation étant facturés en sus sur présentation des justificatifs. A titre de la mission confiée en 2010 et prorogée jusqu'au 28 février 2011 et au titre de la convention autorisée en 2011 prorogeant la mission jusqu'au 31 décembre 2011, il a été comptabilisé dans les comptes de l'exercice, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, une charge de 5 684 € toutes taxes comprises.

## 2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Avec la société PSB Services S.N.C.

### Nature et objet

Bail de locaux : votre société est propriétaire d'un immeuble occupé par la société PSB Services S.N.C.

### Modalités

Votre société facture à la société PSB Services S.N.C. des loyers définis dans le bail commercial.  
Au cours de l'exercice 2011, votre société a facturé 72 911 € hors taxes à la société PSB Services S.N.C.

Annecy-le-Vieux et Paris-La Défense, le 13 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Alain Chavance

Ernst & Young et Autres

Henri-Pierre Navas

# Chapitre 7

## Assemblée générale

### Projet de texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 mai 2012

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après présentation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de l'accomplissement de leur mandat pour ledit exercice.

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après présentation du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées aux Articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les termes de ce rapport et les conventions qui y sont énoncées.

#### TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide, après avoir constaté que le bénéfice distribuable de l'exercice s'élevait à 4 219 837,22 €, qu'un montant de 1 476 412,78 € soit prélevé sur les autres réserves et qu'une somme de 5 696 250 € soit distribuée à titre de dividende aux actionnaires.

Bénéfice net comptable 2011	4 160 783,22 €
Compte report à nouveau 2011	59 054,00 €
<b>Total bénéfice distribuable</b>	<b>4 219 837,22 €</b>
Montant prélevé sur les autres réserves	1 476 412,78 €
Total dividende à distribuer	5 696 250,00 €

Etant précisé que sur ce dividende de 1,55 par action, il a déjà été payé 0,70 € à compter du 30 janvier 2012, sous forme d'un acompte (soit 2 572 500 € sous réserve du dividende non versé aux actions détenues en propre) conformément à la décision du conseil d'administration du 20 décembre 2011 ; seul le solde soit 0,85 € par action reste dû (soit au total 3 123 750 €, sous réserve du dividende non versé aux actions détenues en propre), lequel sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Par ailleurs, il est précisé que les dividendes revenant à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France donnent lieu à une retenue à la source de 13,50 % au titre des prélèvements sociaux et sont soumis à l'impôt sur le revenu après réfaction de 40 %, sauf pour son bénéficiaire à exercer auprès de son établissement payeur, et avant perception du dividende, l'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire (de l'impôt sur le revenu) au taux de 21 %.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il a été mis en distribution, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

Exercice	Dividende par action	Revenus éligibles ou non à l'abattement
31/12/2010	1,45	réfaction de 40 % lorsque celle-ci était applicable
31/12/2009	1,00	réfaction de 40 % lorsque celle-ci était applicable
31/12/2008	1,15	réfaction de 40 % lorsque celle-ci était applicable

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

En outre, l'assemblée générale, après présentation du rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration et du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

#### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler l'autorisation donnée à la société par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, aux fins de :

- l'animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte AMAFI ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10 % du capital social, soit 367 500 actions.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation ainsi que la revente de ces actions seront exécutés dans la limite suivante : le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 50 € par action et le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 10 par action.

Compte tenu du prix maximum d'achat par action, le montant global maximum allouable au rachat d'actions ne pourra excéder 18 375 000 €.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace la précédente autorisation.

Les actions seront rachetées par interventions sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le conseil informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

L'assemblée générale donne en conséquence tous pouvoirs au conseil d'administration, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

#### SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer à 153 000 € le montant brut des jetons de présence alloués au conseil d'administration au titre de l'exercice 2012.

#### SEPTIÈME RÉOLUTION

En outre, l'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

# Chapitre 8

## Organes de contrôle et attestation

### 1. Honoraires des commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG	2011		2010	
	en euros HT	en %	en euros HT	en %
<b>AUDIT</b>				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	74 800	59	69 800	61
Filiales intégrées globalement	51 500	41	44 000	39
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
<b>Sous-total audit</b>	<b>126 300</b>	<b>100</b>	<b>113 800</b>	<b>100</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>				
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>126 300</b>	<b>100</b>	<b>113 800</b>	<b>100</b>
<b>MAZARS</b>				
<b>AUDIT</b>				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	41 500	20	33 500	19
Filiales intégrées globalement	156 700	76	135 700	76
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
<b>Sous-total audit</b>	<b>198 200</b>	<b>96</b>	<b>169 200</b>	<b>95</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>				
Juridique, fiscal, social	8 100	4	8 700	5
Autres	-	-	-	-
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>8 100</b>	<b>4</b>	<b>8 700</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>206 300</b>	<b>100</b>	<b>177 900</b>	<b>100</b>



Les commissaires aux comptes procèdent aux vérifications du contrôle interne qu'ils jugent nécessaires dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Deux cabinets, Ernst & Young et autres ainsi que le Cabinet Mazars assurent le contrôle de PSB Industries en tant que commissaires aux comptes titulaires.

Monsieur Olivier Bietrix, domicilié Le Premium 131 Boulevard Stalingrad (69624) Villeurbanne Cedex, et la société Auditex domiciliée 11 allée de l'Arche (92037) La Défense Cedex sont les commissaires aux comptes suppléants.

Les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été nommés en 2010 jusqu'en 2016 (assemblée générale de 2016 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2015).

## 2. Attestation du responsable du rapport financier

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint figurant en page 6 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président Directeur Général

Jean-Baptiste Bosson

# Chapitre 9

## Sommaire d'accès rapide

### Attestation et rapports

- Attestation du responsable du rapport financier p. 95
- Rapports des contrôleurs légaux
  - rapport sur les comptes consolidés p. 68, 69
  - rapport sur les comptes annuels p. 82, 83
  - rapport sur les conventions et engagements réglementés p. 90, 91
  - rapport sur le rapport du Président du conseil d'administration p. 89

### Renseignements de caractère général sur le titre

- Renseignements sur l'action PSB Industries p. 4
- Evolution boursière au cours des 3 dernières années p. 5
- Dividende par action p. 5, 7
- Evolution du cours de l'action au cours de l'exercice 2011 p. 4
- Autres informations p. 5

### Capital et droits de vote

- Actionnariat p. 4
- Evolution de l'actionnariat p. 14

### Activités du groupe

- Activités du groupe et organigramme p. 2
- Chiffres clés p. 6, 20
- Informations chiffrées sectorielles p. 64
- Informations sur les aspects sociaux de l'activité du groupe p. 16

### Analyse des risques du groupe

- Facteurs de risques p. 17
- Gestion des risques p. 54

### Rapport environnemental

- Rapport p. 17

### Patrimoine, situation financière et résultats

- Comptes consolidés et annexes p. 20 à 67
- Engagements hors bilan p. 59
- Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux p. 67, 94
- Recherche et développement p. 17

### Gouvernement d'entreprise

- Composition p. 8 à 12
- Fonctionnement des organes d'administration p. 84 à 88
- Dirigeants mandataires sociaux p. 2
- Conventions réglementées p. 90, 91

### Evolution récente et perspectives

- Projet de texte des résolutions proposées à l'assemblée générale p. 92, 93
- Perspectives pour l'année 2012 p. 7



# PSB INDUSTRIES

BP 22 - F-74001 ANNECY CEDEX

TEL. +33 4 50 09 00 02 - FAX +33 4 50 27 11 78

finance@psbindus.com - www.psbindus.com

# TEXEN

ZI LE POGNAT - BP 77 - F-01460 BRION

TEL. +33 4 74 76 71 60 - FAX +33 4 74 76 71 58

www.texenpartner.com

# CGL PACK

BP 9020 - F-74990 ANNECY CEDEX 9

TEL. +33 4 50 27 34 50 - FAX +33 4 50 27 34 47

www.cglpack.com

# BAIKOWSKI

BP 501 - F-74339 LA BALME DE SILLINGY CEDEX

TEL. +33 4 50 22 69 02 - FAX +33 4 50 22 28 92

www.baikowski.com